prêtres et laïcs

JUIN — JUILLET 1972
VOL. XXII

6

DOSSIER

au service de la vie conjugale

PRÊTRES ET LAICS

REVUE D'APOSTOLAT LAÏC ET DE PASTORALE POPULAIRE

Sous la direction des aumôniers nationaux de l'Action Catholique Ouvrière
Jacques Lemay, o.m.i., directeur
P.-E. Pelletier, o.m.i., Laurent Denis, o.m.i., Roger Poirier, o.m.i.,
Raymond Roy, Hubert Coutu, Lorenzo Lortie
Secrétaire à la rédaction: Paul-Emile Charland, o.m.i.

Propagandiste: Mlle Claudette Côté

Abonnement: $5.00 pour un an; $9.00 pour deux ans; $0.60 le numéro

Adresse: 1201, rue Visitation, Montréal 133, Qué. Canada
Téléphone: (514) 524-1188

Courrier de la deuxième classe — Enregistrement nº 0220.
"Frais de port garantis si non-livrable".

Imprimerie Notre-Dame (O.M.I.), Richelieu, Qué.

sommaire

Juin - juillet 1972 — Vol. XXII

ÉDITORIAL

On demande des conseillers conjugaux *Prêtres et Laïcs* 342

DOSSIER

Rôle de la famille dans la société actuelle *Pierre De Locht* 345

La situation des jeunes familles à Saint-Jérôme *Michel Forget* 350

Les jeunes vont-ils tuer la vie conjugale? *Danielle Gareau, t.s.p.* 357

Les jeunes et le mariage *Pierre De Locht* 361

Une recherche sur l'adaptation conjugale *Robert Demers* 373

La loi sur le divorce, un échec social? *Jean Monbourquette* 381

Vers une libération du couple *Denise et Jean Laflamme* 387

Quelques tests de vie conjugale *Prêtres et Laïcs* 394

Comment des époux peuvent devenir psychothérapeutes *Paul Tournier* 398

RECENSIONS

Politique, Socialismes, Foi 401

Quelle école pour quels jeunes? 402

Editorial

On demande des conseillers conjugaux

L'orientation professionnelle est devenue une nécessité dans les écoles et les sessions de recyclage. Quand il s'agit de trouver une profession ou un métier qui soit en conformité avec ses aptitudes, ses goûts, les besoins du marché, on n'hésite pas à avoir recours à ce nouveau spécialiste qu'est l'orienteur professionnel.

S'agit-il de ce choix plus délicat et plus engageant, de l'adaptation à une autre personne pour une vie à deux que l'on voudrait sans fin, on hésite à consulter. Le voudrait-on, d'ailleurs, que les conseillers professionnels en cette matière sont presque introuvables et souvent inabordables.

Ce n'est pas toujours sans raison que l'on hésite à prendre consultation. Quand le mariage est vécu par un jeune comme une rupture avec sa famille ou comme le premier acte d'indépendance le jour de sa majorité, on comprend qu'il n'aille pas facilement se confier à un conseiller. Quand la vie conjugale est conçue en termes de permis ou de défendu, il est compréhensible également que l'on ne soit pas porté à consulter sur l'opportunité de son choix. Le conseiller conjugal apparaît alors comme le personnage menaçant que l'on évite.

Lorsque les conflits surviennent au sein du couple, que la relation commence à se détériorer, c'est le juge que l'on ira voir pour briser ce qui reste de vie et d'espoir. On consultera volontiers un médecin, surtout depuis l'Assurance-maladie, aussitôt que l'on ressent un symptôme de malaise. Pourquoi le juge dans le premier cas et le médecin dans le second? La loi canadienne sur le divorce a bien prévu des mesures de réconciliation, elle fait même un devoir aux juges et aux avocats de commencer par sonder les possibilités de ressusciter une

union chancelante; mais, comme le dénonce Jean Monbourquette, son application est laissée à l'appétit vorace des avocats. La loi sur le divorce serait-elle devenue un échec social?

La consultation conjugale

Une mentalité légaliste, derrière laquelle on masque la fuite de ses responsabilités, entretient souvent un infantilisme dont on a peine à sortir. Aussi bien pour entrer dans le mariage que pour en sortir, c'est à la loi que l'on a alors recours. Le conseiller conjugal est tout autre chose qu'un juge; il est, au contraire, celui qui s'abstient de juger pour permettre à l'autre une plus grande lucidité de jugement.

Il y aura sans doute toujours besoin de spécialistes en consultation conjugale ou pré-conjugale pour les situations plus difficiles, ou tout simplement pour battre la marche. Danielle Gareau, qui travaille dans une agence familiale, rencontre particulièrement les jeunes qui veulent se marier; elle nous dit leurs réactions à ce genre d'intervention qui correspond à la fois à leur désir d'être rassurés et aidés, mais qui ne touche pas pour autant à la liberté que chacun revendique de s'autodéterminer. Les jeunes et le mariage? Pierre De Locht, dont la longue expérience avec les couples fait autorité, dégage les valeurs que recherchent les jeunes en même temps que les dangers d'un manque de formation hétérosexuelle.

La consultation conjugale n'est pas pour autant le privilège des spécialistes. Les couples que l'expérience de la vie a formés et éclairés sont souvent les plus en mesure d'apporter cette forme d'aide parce qu'ils sont plus proches et plus accessibles. Un complément de formation vient préparer le couple à rencontrer les autres. Les équipes Seréna ont développé ici cette démocratisation de la consultation conjugale qui s'est développée ensuite dans plusieurs pays. Jean et Denise Laflamme nous disent comment Seréna contribue à la libération du couple.

Au dire des conseillers conjugaux, le prêtre est encore le mieux placé pour aider à l'équilibre et à l'adaptation des couples. Attentif aux personnes, centré sur les valeurs, il est en mesure d'aider les couples à bâtir par l'intérieur une union stable. Nous croyons cependant qu'il a besoin d'une préparation complémentaire pour ne pas se laisser enfermer dans le rôle de gardien de la loi et de l'institution.

Et le monde ouvrier

Pour le monde ouvrier, la consultation conjugale est un luxe: c'est ce qui ressort de l'expérience française où elle est plus répandue que chez nous. Dans un article de la revue "Psychologie", *Liliane Quérouil se demande pourquoi. Les raisons en sont trop nombreuses pour que l'on discerne bien la principale: manque d'information sur le type d'aide, sur la relative modicité du prix des consultations; une certaine incrédulité quant à l'efficacité de ces consultations, la conviction que les difficultés psychologiques paraissent un luxe quand on a de réelles difficultés matérielles, ainsi que le fait d'attribuer les premières aux dernières, jouent également un rôle dans cette absence aux bureaux de consultation. Enfin, un certain fatalisme et la répugnance à parler de soi et des problèmes touchant à la vie sexuelle jouent un grand rôle dans ces milieux modestes où la verdeur du langage n'exclut pas la pudeur, mais le masque souvent.*

S'il se tient loin des bureaux des psychologues, le monde ouvrier s'est donné des moyens pour s'entraider entre couples: le Service d'Orientation des Foyers (S.O.F.). Il est né du monde ouvrier et il en a les caractéristiques: réalisme de l'expérience quotidienne, sens du partage et de la responsabilité. Il fut marqué dès son berceau par la méthode active de l'Action catholique. Pour un bon nombre de familles ouvrières, le S.O.F. a joué le rôle de thérapie conjugale.

Le désengagement de nombreux jeunes foyers à l'égard de la vie sociale, résultat de leur lent embourgeoisement, pose de sérieuses questions quant à leur stabilité. Une enquête menée dans le diocèse de Saint-Jérôme révèle sans ambiguïté ce désengagement.

Des conseillers conjugaux

On demande des conseillers conjugaux. A côté des grands problèmes politiques et économiques de l'heure, l'harmonie d'un couple peut paraître d'importance négligeable. Nous croyons, au contraire, qu'elle est à la base de l'hamonie sociale. La famille est encore l'endroit par excellence où les hommes apprennent à vivre en société.

PRÊTRES ET LAÏCS

Rôle de la famille dans la société actuelle

Pierre De Locht

Il est impossible qu'un homme d'affaire, un industriel soit inhumain dans sa vie professionnelle s'il est vraiment épanoui dans son couple et dans son foyer. Il me semble qu'il y a là un premier rôle de la famille, rôle qu'elle a toujours rempli en partie et qu'elle est amenée à remplir aujourd'hui plus profondément. J'y vois deux raisons: d'abord, parce que le monde devient plus technique et peut moins apporter les éléments de relations marquées de valeurs humaines; et en second lieu, parce que nous sommes une des premières générations qui fait la découverte du couple.

Dans le passé, il y a bien eu des unités familiales, mais elles n'étaient pas fondées sur le couple, c'est-à-dire sur le dialogue d'égal à égal entre mari et femme. Il est essentiel que l'être humain se trouve dans une relation d'égal à égal, aussi exigeante que celle du couple. Cela pose, du reste, un grave problème pour le célibataire et entre autres pour le prêtre. Il faudrait voir tout ce que cela demande d'autres moyens pour ne pas échapper à cette exigeante confrontation d'égal à égal telle qu'elle se vit à l'intérieur du couple.

La famille, lieu d'apprentissage de la personne

La famille est le lieu d'apprentissage de la personne qui se découvre comme être personnel. C'est là qu'on devrait apprendre à être en même temps un "je" avec tout ce qu'il y a de personnel et d'unique, et un "je" capable de s'inscrire dans la communauté. Le foyer a comme

rôle tout particulier d'apprendre que ce qui fait finalement la maturité humaine c'est la capacité d'être une personne sans être absorbé par la communauté, mais tout en étant une personne au service et insérée dans la communauté. Le problème humain le plus fondamental, c'est en quelque sorte cette tension entre personne et communauté. L'être humain est fondamentalement un être qui n'existe que dans des relations, mais qui en même temps ne doit pas se perdre dans les relations. La communauté doit permettre à chaque personne de s'épanouir. Et la personne ne se réalisera qu'en collaborant au bien de l'ensemble. La réalisation de soi comme personne communautaire, riche de liens avec autrui et collaborant au bien de l'ensemble, c'est dans la famille, lieu par excellence, qu'elle peut se faire.

Cela suppose alors que le couple ait appris à s'accepter comme couple. Il s'agit d'abord d'apprendre, mari et femme, à ne pas s'absorber l'un l'autre, à ne pas vouloir se calquer l'un sur l'autre, mais de devenir un couple adulte. Cela suppose que l'on devient de plus en plus différent l'un de l'autre, et en même temps de plus en plus capable d'échange et de dialogue sur ces différences. Le couple "à deux" n'est pas un couple dans lequel mari et femme sont de plus en plus identiques, ont les mêmes idées, les mêmes goûts, les mêmes perceptions de tout. Je crains que ce ne soit là une unité au rabais, une unité un peu romantique mais qui finalement est très peu une communauté d'adultes. Les époux doivent apprendre à s'accepter de plus en plus différents, c'est-à-dire de plus en plus personnels; et non seulement apprendre à s'accepter mais s'entraider mutuellement à devenir différents, en même temps que capables de vrai dialogue, de véritable partage de leurs différences. On ne peut d'ailleurs s'apporter de richesses que dans la mesure où l'on a des différences, des perceptions différentes.

Cette même découverte, dans la mesure où les couples auront commencé à la faire suffisamment entre eux, ils seront capables de la faire vis-à-vis de leurs enfants. La plupart des conflits enfants-parents sont une résurgence de conflits évités, camouflés, non dépassés entre mari et femme. Ils revivent, au niveau de leurs enfants, une réalisation qu'ils ne sont pas parvenus suffisamment à atteindre au niveau de leur couple. Il s'agit donc d'aider l'enfant à s'intégrer dans le milieu familial en lui permettant d'être lui-même et de ne pas être tout simplement *soumission*. Le danger de l'éducation c'est d'apprendre la soumission alors qu'il s'agit d'apprendre la *responsabilité*: ce qui n'est pas du tout la même chose. Apprendre la responsabilité, cela veut dire apprendre à

être un "je" personnel qui se développe en tant que personne, mais harmonieusement, en s'intégrant dans la relation avec d'autres personnes. Et dès lors, l'important ce n'est pas de rencontrer des éducateurs qui apprennent la discipline et qui par tous les moyens forcent à la soumission, mais d'apprendre justement à devenir libre et à collaborer en être lucide et responsable à un bien d'ensemble.

Ici, je soulignerais combien un des rôles fondamentaux de la famille est de donner confiance aux êtres. Ce qui, en effet, empêche le plus de se réaliser comme *personne* au service de la communauté, c'est de ne pas avoir confiance dans ses capacités de faire quelque chose de valable. C'est étonnant d'ailleurs, de constater combien jadis l'éducation semblait surtout soucieuse de montrer aux enfants ce qu'ils faisaient de mal; on s'ingéniait tout le temps à souligner nos échecs. Les êtres ont surtout besoin de confiance. Quand on dit parfois que la jeunesse actuelle est très sûre d'elle-même, je n'en crois rien; souvent, ceux qui prennent les airs les plus fanfarons veulent camoufler leur insécurité intérieure. Quand on voit de près les êtres, on découvre qu'ils n'ont pas confiance dans leurs possibilités. Et quand les êtres n'ont pas confiance en eux, ils n'ont pas confiance dans les autres. Tout cela est identique.

Pourquoi n'a-t-on pas confiance? Je crois que c'est parce qu'on n'a pas été aimé, qu'on n'a pas été accepté suffisamment. La famille est en effet le lieu par excellence où l'on devrait nous apprendre que nous sommes capables de quelque chose de valable. Aimer un être, écrit l'abbé Lochet, c'est le voir au-delà de ce qu'il est, dans ce qu'il peut devenir; aimer un être, c'est lui découvrir ses promesses. Le rôle d'un éducateur est d'aimer, c'est-à-dire de susciter la confiance en soi-même. Cet éducateur premier, fondamental, a une influence décisive sur la vie d'un être.

La famille, lieu de chaleur et d'hospitalité

La famille va être aujourd'hui plus que jamais un lieu de *chaleur* et d'*hospitalité*. Je souhaiterais qu'on souligne beaucoup cette valeur d'hospitalité. On a raison, bien sûr, d'insister auprès des foyers sur leur mission d'apostolat, d'aller vers l'extérieur porter les valeurs du foyer, et c'est très important. Mais je crois aussi que le foyer doit être un lieu d'accueil. Nous retrouvons là une valeur traditionnelle de la

famille qui se vivait spontanément dans les civilisations rurales d'antan, mais qui devient d'autant plus impérieuse dans la civilisation complexe, agitée, harcelante, d'aujourd'hui. Que les foyers soient de vrais foyers.

Le mot "foyer" a quelque chose de très riche quand on dit qu'un garçon et une fille vont ensemble fonder un foyer. Il me semble que cela veut vraiment dire qu'ils vont ensemble créer une nouvelle source de chaleur, de lumière, de vie, de joie. On n'allume pas un foyer pour lui-même, on allume un foyer pour toute cette vie, cette lumière et cette joie qu'il communique. Le monde d'aujourd'hui a besoin de ces lieux d'intimité et de chaleur, non pas simplement pour les deux époux ou pour leurs enfants, mais pour qu'il y ait de vrais lieux d'accueil. Que d'êtres, aujourd'hui, sont dans une terrible solitude! Il y aurait tant d'accueil que devraient pouvoir réaliser les foyers.

Si des foyers nombreux pouvaient être un lieu où l'on découvre ces relations humaines simples, vraies, loyales, franches, je crois que ça apporterait énormément à l'ensemble de notre époque. Et alors, rendons-nous compte aussi de ce que cela pourrait apporter pour la famille elle-même parce que finalement elle en est encore la grande bénéficiaire. Regardez ces foyers que vous connaissez, où les parents vont chômer un petit peu et où, à la dernière minute, le garçon ou la fille ramène deux ou trois amis pour partager le repas. Et vous voyez finalement quelle extraordinaire atmosphère et combien de problèmes sont résolus entre autres au sujet de l'hétérosexualité et de la mixité si un accueil plus simple peut ainsi se faire à l'intérieur de la famille.

La famille, une communauté-relais avec le monde

Enfin, la famille est une *communauté-relais* avec le monde. Je souligne simplement ici la prise de conscience de l'élargissement du sens de la fécondité. La fécondité, c'est mettre des enfants au monde. Mais, mettre des enfants au monde ne se limite pas au jour de leur naissance. Un enfant, ce jour-là, n'est que physiquement mis au monde. Il faudra vingt ans de consécration commune du couple et de la famille pour mettre un être complètement au monde, c'est-à-dire pour vraiment l'ouvrir au monde sous tous ses aspects: valeurs du cœur, de l'intelligence, de la tendresse, valeurs religieuses, etc. La fécondité prise dans toute son ampleur, c'est cela.

C'est à ce titre-là, d'ailleurs, que se posent bien des problèmes de couples. D'abord, une certaine limitation de sa fécondité physique. La responsabilité des parents n'est pas de faire de la fécondité physiologique, mais de la fécondité humaine. Il y a là toute une gamme de problèmes nouveaux qui sont l'indice non pas d'un recul du sens de la fécondité, mais d'une prise de conscience d'une fécondité plus large, plus totalement humaine. Cette fécondité-là est devenue beaucoup plus exigeante que jadis. Elle requiert que les parents ne soient pas coupés du monde. Cela permet d'éviter ce faux problème de la maman qui est prise entre s'occuper de sa tâche maternelle ou avoir certaines activités extérieures.

Il me paraît évident qu'une maman ne peut pas valablement mettre ses enfants complètement au monde (c'est-à-dire comprendre tous les problèmes de ses adolescents) si elle-même vit confinée étroitement dans son foyer, sans horizons. Je sais que cela pose des problèmes complexes, mais je crois qu'on ne peut pas, au nom de la maternité, refuser aux parents une place dans la société à l'extérieur du foyer. C'est la maternité même qui l'exige, parce qu'elle ne consiste pas simplement à mettre physiquement un enfant au monde, à bien le soigner, etc., mais à le mettre complètement au monde.

Il semble donc qu'il y ait aujourd'hui plus que jadis, un rôle de la famille qui est d'être cette communauté de relais qui conduit vraiment un être au monde; il requiert dès lors que le foyer lui-même soit largement présent au monde et ouvert sur lui.

La situation des jeunes familles du diocèse de Saint-Jérôme

Michel FORGET,
Centre de la Famille de Saint-Jérôme.

Les cinq membres du Centre de la Famille de Saint-Jérôme avec la collaboration de quelques autres personnes réalisent une Semaine de la Famille sur la situation des jeunes familles (0-10 ans de mariage) du diocèse de Saint-Jérôme. Soucieux de partir des besoins des gens comme nous le faisons avec divers groupes (Jean Narache: défavorisés, regroupements de femmes séparées et de veuves, etc...), nous partons de faits relatifs à la situation des jeunes familles pour élaborer des objectifs et mettre en branle des moyens pour réaliser ces objectifs.

Dans les quelques pages qui suivront nous voulons vous présenter de façon descriptive les diverses étapes de notre travail depuis environ quatre à cinq mois. Nous vous décrirons dans une partie le sens de notre démarche. Nous ferons un bref compte rendu des premières données qui ressortent de l'enquête sur la situation des jeunes familles. Nous jetterons un coup d'œil rapide sur la réaction des participants aux données de l'enquête lors des teach-in locaux. Nous terminerons en énonçant les premières conclusions et les démarches à suivre.

I — Sens de la démarche

a) Les faits suscitent l'initiative.

Nous sommes préoccupés d'être à l'écoute de ce qui se dit et se passe actuellement au niveau de la famille. Des faits précis nous provoquent: la chute des mouvements familiaux (S.O.F., Jeunes Foyers, Foyers Notre-Dame) dans le diocèse de Saint-Jérôme depuis quelques années; les nombreux échecs dans le mariage et les interrogations au-

tour de la famille; le peu de connaissance réelle de la situation de la jeune famille (0-10 ans); des tentatives de rejoindre les "distants" (18-35 ans); le travail de la femme et ses répercussions... ce sont quelques faits nous motivant à nous fixer deux grands objectifs au début de l'année 1972.

b) Deux objectifs: connaître la jeune famille, sensibiliser les personnes à leur situation et dégager des actions.

Après la saisie d'un certain nombre de faits, des objectifs se précisent petit à petit. Les deux principaux objectifs s'énoncent ainsi: sensibiliser le plus grand nombre possible de personnes à la situation actuelle des jeunes familles et faire surgir des actions émanant des besoins des personnes en vue de l'élaboration d'une pastorale familiale en septembre 1972.

c) les moyens utilisés: une grille-sondage et une Semaine de la Famille.

Pour réaliser nos deux objectifs nous mettons sur papier des moyens. D'abord nous élaborons une grille-sondage d'une cinquantaine de questions qui cernent la situation des jeunes familles dans son ensemble. Ainsi quatre plans sont abordés: économique, familial, religieux et social. Cette grille-sondage atteint 850 familles à travers le diocèse de Saint-Jérôme. Nous remettons un questionnaire à des jeunes familles que nous connaissons et nous leur demandons d'en distribuer à leur tour à des couples amis. Nous invitons également les prêtres à collaborer en leur demandant de faire remplir deux grilles-sondages. Nous avons reçu environ 300 réponses.

Le deuxième moyen que nous utilisons est la mise en chantier d'une Semaine de la Famille (7-14 mai 1972). Nous compilons 213 grilles-sondages et faisons un feuillet du participant, relatant les principales données de la recherche. Cette Semaine de la Famille est un moyen de sensibiliser le plus grand nombre possible de personnes à la situation des jeunes familles (étudiants (es), fiancés, jeunes familles, parents, etc...) et continuera la poursuite d'une pastorale familiale. C'est pourquoi le programme de la Semaine de la Famille se compose de teach-in locaux dans les six régions du diocèse: Saint-Jérôme, Saint-Sauveur, Terrebonne, Saint-Eustache, Lachute et Sainte-Thérèse. Ces teach-in permettent la divulgation des résultats de la recherche, suscitent les réactions spontanées des personnes présentes sur les données et

l'échange sur des points plus spécifiques, et favorisent l'éclosion d'actions dans chaque milieu.

Un comité sur place et une publicité assez forte prépare le teach-in local, invite des personnes à participer. A la fin de cette Semaine de la Famille, nous prévoyons un teach-in régional (les 13 et 14 mai 1972) pour favoriser une plus grande participation des personnes.

II — Le portrait des jeunes familles

Les 214 grilles-sondages compilées nous permettent de tracer le portrait des jeunes familles 1972. Parmi ces 214 jeunes familles, nous retrouvons 112 ménagères, 43 professeurs, 41 journaliers, des vendeurs, des infirmières, des mécaniciens.

a) Le plan familial

Laissons ces 214 jeunes familles nous parler de ce qu'elles sont sur le plan familial. Ce sont des personnes d'une trentaine d'années ayant cinq ans de mariage, père et mère de 1.7 enfant en moyenne. Pour ces jeunes familles le moment idéal de la venue du premier enfant est après 1.7 année de mariage et le nombre idéal d'enfants désirés est de 2.7 enfants. Ces familles nous disent que 79 d'entre elles sont inquiètes de l'avenir de leurs enfants à cause des changements actuels, des phénomènes comme la drogue, les contestations, les remises en questions dans le domaine de l'éducation, etc... Certains jeunes parents affirment retarder la venue de leur premier enfant à cause du climat d'incertitude, des tensions et phénomènes que nous vivons.

Leur réussite commune la plus importante est l'amour mutuel (44), le fait d'avoir des enfants (38), l'harmonie conjugale (33), la vie de ménage (27). Elles connaissent des couples heureux (203); 175 d'entre elles connaissent des couples en échec. Sur la question du divorce, les jeunes familles se prononcent affirmativement (72), négativement (44); certaines d'entre elles mettent des nuances dans l'un ou l'autre cas (89). Au niveau de l'avortement, 105 jeunes familles sur 214 disent non catégoriquement, 36 sont pour et 70 d'entre elles mettent des conditions dans l'un ou l'autre cas.

b) Le plan économique

Laissons ces 214 jeunes familles nous parler de ce qu'elles vivent au plan économique. Les 214 hommes travaillent 5.1 jours par semaine et gagnent en moyenne 7,200.00 par année tandis que les 89 femmes qui reçoivent un salaire du travail à l'extérieur de la maison travaillent 4.5 jours par semaine et gagnent en moyenne 4,100.00; 125 femmes ne reçoivent aucun salaire.

Parmi ces 214 jeunes familles, 96 d'entre elles sont propriétaires d'une maison tandis que les 118 autres sont locataires. Elles vivent dans 4.9 pièces en moyenne et paient un coût mensuel de loyer de $105.71. La plupart d'entre elles font un budget (150). La grande majorité des hommes et des femmes aiment leur travail: 197 hommes sur 214 et 198 femmes sur 214. Certaines jeunes familles n'ont pas de dettes (85), mais celles qui en ont les contractent dans les domaines suivants: dettes d'automobile (69/129), dettes de mobilier (30/129) dettes de maison (26/129). A la question suivante: *"quels sont les moyens que vous prenez pour payer vos dettes"*; 82 n'émettent aucune réponse, 27 ne font rien; 40 négocient avec la Caisse Populaire; 30 avec une banque; 24 jeunes familles ont des revenus provenant du travail des deux conjoints; 12 d'entre elles négocient avec les compagnies de finance.

A la question suivante: *"que feriez-vous si vous gagniez la loto-Québec"*, les jeunes familles répondent de la façon suivante: placements (87); achat ou fin de dettes sur leur maison (54); voyages (49); fin de leurs dettes (38); achat d'une automobile (15).

c) Le plan religieux

Laissons ces 214 jeunes familles nous dire ce qu'elles véhiculent au plan religieux. Elles réfléchissent sur leur foi (149) tandis que d'autres ne le font pas (43) et certaines ne répondent pas à la question (22): *"Avez-vous des occasions de réfléchir sur votre foi."* Elles nous disent qu'elles ont 21 façons de réfléchir sur leur foi, les principales se résument à ceci: la liturgie (baptême, mariage, nouvelle liturgie, etc.) (59/149); les échanges avec des amis, des prêtres, entre conjoints (38/149); la catéchèse (cours de catéchèse pour adultes, chantier 72, etc.) (29 sur 149). Les 214 jeunes familles sont frappées par 43 sortes de changements dans l'Eglise; les principaux se résument à ceci: la liturgie (26); la participation des laïcs (21); la préoccupation de l'Eglise pour les besoins des gens (15); la situation de chambarde-

ments à l'extérieur de l'Eglise (13); la liberté d'action à l'intérieur de l'Eglise (12).

A la question: *"Est-ce que vous croyez l'Eglise présente à vos préoccupations?"*, 109 jeunes familles sur 214 répondent affirmativement, 74 négativement, 24 ne répondent pas. Les 109 jeunes familles qui croient l'Eglise présente à leurs préoccupations émettent 35 moyens de présence de l'Eglise dont les principaux se résument à ceci: au niveau de la liturgie (15/109); par la présence de prêtres (10/109); au niveau de l'éducation (10/109); l'oubli de l'homme par l'Eglise (6/109) et l'Eglise trop centrée sur ses problèmes internes (5/109); la participation des laïcs (4/109).

d) Le plan social

Laissons les 214 jeunes familles nous révéler au plan social leur participation à diverses associations et leur emploi du temps durant la semaine et la fin de semaine. Au niveau de la participation à des mouvements religieux, les jeunes familles comme couple ne participent à aucun mouvement religieux (195), la majorité d'entre elles n'ont aucune responsabilité (192). Au niveau de la participation à des associations syndicales, politiques, culturelles, ou sociales, les jeunes familles nous disent qu'elles n'y participent pratiquement pas.

En effet, 173 jeunes familles comme couple ne participent à aucune association et 197 n'ont aucune responsabilité. Elles révèlent que 129 hommes et 176 femmes ne participent à aucune association. Les jeunes familles (hommes et femmes) pratiquent trente sports. Nous demandons à ces 214 jeunes familles de nous faire connaître leur désir de participation; voici ce qu'elles nous livrent: 67 hommes, 80 femmes et 69 couples désirent participer d'abord au plan récréatif; 28 hommes, 3 femmes et 6 couples désirent participer au plan politique; 63 hommes, 70 femmes et 54 couples ne veulent participer à rien.

Les jeunes familles nous font connaître également l'emploi de leur temps libre durant la semaine et la fin de semaine. Durant la semaine, 129 jeunes familles passent la majeure partie de leur temps à regarder la télévision; 103 font de la lecture, 30 visitent des parents et amis, 24 se reposent, 23 s'occupent de leur foyer, 22 font des promenades, 21 vont au cinéma ou au théâtre, 19 suivent des cours. Durant la fin de semaine, les jeunes familles visitent surtout des parents et amis (108); font des promenades (68); lisent (22); regardent la télévision (21);

dansent (16); tricottent (16); jouent aux cartes (16); font du camping (17); font de la moto-neige (9).

Nous leur demandons si elles croient pouvoir changer la société. Un certain nombre croit pouvoir changer la société (97) tandis qu'un autre nombre ne le croit vraiment pas (83). Certaines jeunes familles ne le savent pas (34).

Telles sont les principales données qui ressortent des résultats des 214 grilles-sondages sur la situation des jeunes familles du diocèse de Saint-Jérôme.

III — Les réactions des participants aux teach-in

Il y eut teach-in dans chacune des principales régions du diocèse: Lachute, Saint-Jérôme, Saint-Sauveur, Sainte-Thérèse, Saint-Eustache et Terrebonne.

La non-participation massive des jeunes familles au niveau de groupes ou associations religieuses, politiques, sociales, culturelles et récréatives suscite la réaction des participants au teach-in. *"Comment se fait-il que 97 jeunes familles sur 214 croient pouvoir changer la société alors que 173 couples sur 214 ne participent à aucune association?"*, cette question revient constamment. La non-participation des jeunes familles aux diverses associations se constate d'ailleurs lors des divers teach-in. En effet, une infime minorité de jeunes familles participe aux divers teach-in. Nous sommes bien convaincus que la situation actuelle du Québec en mai 1972 joue un rôle assez important dans la non-participation aux teach-in locaux des personnes susceptibles d'être intéressées à la situation des jeunes familles. Nous sommes nous-mêmes affectés par la situation. En effet, nous savons très bien que les enjeux que le peuple québécois traverse sont beaucoup plus importants que les teach-in locaux sur la situation des jeunes familles.

A certains endroits, les personnes présentes ne reconnaissent pas la situation des jeunes familles de leur région, au plan économique par exemple. En effet dans une région comme Lachute les jeunes familles n'ont pas en moyenne $7,200.00 par année. Plusieurs jeunes familles selon les personnes présentes font appel aux compagnies de finance de façon plus accentuée que semble le noter les résultats des 214 grilles-sondages. En effet, dans l'enquête seulement 12 jeunes familles sur 132 ont recours à la finance. Cette prise de conscience provoque le désir de

quelques personnes de connaître vraiment la situation des jeunes familles de leur région.

Des personnes réagissent sur la forte proportion des jeunes familles qui se prononcent pour le divorce. En effet, 72 jeunes familles sur 214 se disent en faveur du divorce. Les réponses révèlent sans équivoque que les couples ne répondent pas pour eux-mêmes à cette question.

Après l'explication des résultats un projet de rencontre avec des jeunes familles s'élabore pour la semaine suivante. Une jeune famille accepte de regrouper chez elle d'autres jeunes familles pour examiner les résultats de l'enquête et voir ensemble des possibilités d'action dans leur région.

Dans une autre région, les personnes présentes manifestent le désir de se rencontrer de nouveau dans un mois. Elles se regrouperont en amenant avec elles chacune une jeune famille; elles analyseront ensemble les résultats de l'enquête et verront à élaborer des projets pour septembre 1972.

Dans l'ensemble les personnes présentes aux divers teach-in s'intéressent à la situation des jeunes familles. Elles informeront d'autres jeunes familles sur ce dont elles prennent conscience lors de ces teach-in locaux.

Les premières conclusions

Nous réalisons lors des teach-in locaux que les personnes présentes sont intéressées aux résultats de l'enquête. Si nous voulons vraiment élaborer une pastorale familiale auprès des jeunes familles nous devrons investir beaucoup de temps dans des contacts personnels avec des jeunes familles pour continuer à percevoir leurs besoins et élaborer avec eux des projets. Nous nous rendons compte que nous avons mis beaucoup de temps dans la distribution et la compilation de l'enquête et trop peu dans le contact avec de jeunes familles. Un comité sur place de jeunes familles semble un objectif que nous devrons réaliser si nous voulons avoir une pastorale familiale valable en septembre.

Nous sommes convaincus que la Semaine de la Famille n'est qu'un départ et que tout le travail de sensibilisation est à poursuivre de façons diverses: contacts personnels, contacts de groupes (couples d'amis, S.P.M., etc.). Ce n'est qu'à cette condition que les jeunes familles pourront élaborer des projets qui partent vraiment de leurs besoins.

Les jeunes vont ils tuer la vie conjugale?

Danielle GAREAU, t.s.p.
Service de consultation pré-conjugale[1]

Des défis à relever

Dès qu'on parle actuellement d'institution familiale, il est rare qu'on n'y voit pas accroché quelque part le mot "défi". Défi de la vie à deux, défi des responsabilités parentales, défi des "communes nouvelles", défi du mariage, etc... etc... Les divorces se multiplient, les taux de natalité sont à la baisse, les bureaux de consultation demeurent sans cesse confrontés à ces nombreux dossiers sur lesquels on pourrait écrire: "Défi impossible à relever", "Echec", "Mésadaptation conjugale chronique", etc... Serait-ce que notre époque, qui compromet la petite vie tranquille de nos Québécois, qui oblige chacun à s'identifier par rapport à des idées, à des rôles à jouer, a rendu désuète l'adaptation d'un homme et d'une femme à l'intérieur d'une vie commune?

En tant que consultante auprès de jeunes qui envisagent une vie commune quelconque, cette question nous intéresse particulièrement, car il en dépend d'eux de relever ou non le défi de la vie conjugale et de la famille. En écoutant attentivement ce que les garçons et les filles de la génération des 15-25 ans ont à dire, nous pourrons intuitionner le futur car ce sont eux qui vont le bâtir. En feront-ils un monde de cellules familiales traditionnelles? Quel mode d'adaptation des humains privilégieront-ils? Ce sont autant de questions vitales qui concernent la vie ou la mort des couples, et celle de la famille, par voie de conséquence.

---

[1] Le Service Familial Centre-Sud, 1600 Alexandre Desève, Montréal 133. Téléphone: 527-9361, local 52.

Qui sont ceux qui viennent consulter

Il n'est pas rare que ceux qui viennent nous consulter soient très jeunes, les filles ont souvent dix-sept, dix-huit ans, les garçons deux ou trois années de plus. Ils sont fermement décidés à discuter de l'impact du geste qu'ils posent en voulant vivre ensemble, ou se marier. Ils attendent qu'on les traite en adultes responsables et qu'on apporte des réponses sérieuses et consistantes à leurs interrogations. Cette attitude de leur part nous force à faire fi de tous les critères définis à l'avance et de jugements préconçus qui affirmaient par exemple qu'avant tel âge défini on ne pouvait découvrir le véritable amour ou prendre des responsabilités pour toute la vie. Ils n'ont pas seulement appris la relativité dans leurs livres, ils la vivent.

Ces jeunes sont pour la plupart issus de milieux difficiles, où les valeurs familiales ont été autant saccagées que préservées à outrance. Ceci a donné pour résultats des familles qui se tiennent non pas par des liens d'amour mais par des liens sociaux très souvent aléatoires. Les nombreux problèmes auxquels nos jeunes Québécois se confrontent sont d'ailleurs de nature à les mûrir si l'on se réfère à "l'urgence de choisir" une identité politique, à l'incohérence de la répartition des richesses, au chômage chronique, etc. etc...

Devant cette montée toujours grandissante de situations nouvelles, les garçons et les filles, bien qu'ayant encore un pied dans leur adolescence, sont obligés de rechercher d'autres valeurs, de faire le tri dans leur dépôt culturel et de bâtir avec tous ces morceaux une nouvelle identité. La tâche n'est pas facile et elle est angoissante. Par ailleurs, elle crée chez eux un état d'esprit qui se caractérise par la nécessité de renforcer l'autonomie personnelle. Puisque le cadre actuel qui régit le vie conjugale n'est plus invulnérable, les jeunes ont décidé de se tenir seuls, debout, de l'interroger et de lui donner un visage qui leur convienne. Les nombreuses formules de vie commune à l'essai actuellement sont la preuve de tous ces tâtonnements nécessaires à l'acquisition d'un équilibre. Lorsqu'ils viennent consulter par rapport à une projet quelconque de vie commune, c'est leur situation qu'ils analysent et certains le font avec un soin remarquable. Ils veulent aller jusqu'au bout de leur logique et devenir consistants. Notre plus grand tort serait de ne pas les prendre au sérieux.

Quelle réponse leur apporter...

Lorsque ces jeunes viennent consulter, ils n'est pas illusoire de s'interroger sur l'attitude à prendre vis-à-vis eux et sur une politique de travail à développer. Quelle ligne de pensée par rapport à notre travail pourrait convenir autant au couple qui prépare un mariage dans sa forme traditionnelle qu'à celui qu'imagine une formule de vie qui aurait fait choc autrefois. Comment penser avec eux des modalités d'ajustement qui conviendraient à l'un comme à l'autre. Sur quels critères allons-nous nous appuyer devant la diversité des choix et des attentes de chacun.

Il nous apparaît que la meilleure façon de favoriser une union conjugale stable quelles que soient les variantes qu'elle puisse accuser, serait de développer chez le couple qui vient consulter des capacités d'adaptation mutuelle maximales. L'adaptation d'un homme à une femme naît et se développe graduellement à l'aide d'un dialogue et d'une communication authentique. Grâce à la communication, les lumières s'allument, envoient des signaux et appellent les réponses. Les réponses inadéquates sont relancées à leur tour et appellent des précisions. C'est alors qu'un couple peut négocier des ententes et réaliser un ajustement épanouissant pour chacun des deux partenaires.

Les jeunes n'attendent surtout pas qu'on les identifie à un schème de références précis basé sur des façons normales ou anormales de se comporter. Ils veulent trouver eux-mêmes leur normalité et qu'on respecte leur logique au point de les aider à aller jusqu'au bout, aussi incohérente qu'on puisse la trouver. Voilà pourquoi toute notre activité se concentre non pas à dicter des comportements mais plutôt à mettre le couple dans une situation telle qu'ils sont obligés de se parler, de se comprendre, de s'intuitionner pour connaître leur mode de fonctionnement et réaliser non seulement par la réflexion, mais par du vécu leur capacité de se comprendre et de s'ajuster. S'engager dans cette voie exige beaucoup de force de caractère mais certains parviennent malgré leur jeune âge à réaliser des adaptations qui pourraient servir d'exemple à bien de leurs aînés scandalisés vis-à-vis leurs cheveux longs et leur désir de tenter l'expérience du saut dans le vide.

Pour eux, ce qu'ils attendent ce n'est pas qu'on leur dise avec nos critères de prudence s'il faut ou non sauter dans le vide, leur décision est prise de toute façon. Ils acceptent cependant qu'on les aide à s'en-

tendre pour que chacun des deux jeunes sache pourquoi et avec qui il saute dans la vide, qu'il le fasse librement et en toute connaissance des risques qu'il court.

Devant toutes les adaptations qu'ils auront à réaliser soit parce qu'ils sont jeunes et sujets à des évolutions certaines, soit parce que notre vie fluctuante se chargera de les secouer, il importe que le couple possède cette force vitale de recréer aussi souvent que nécessaire une entente nouvelle en conformité avec leur réalité aussi diversifiée que les couples eux-mêmes.

Réactions...

Les jeunes sont ordinairement sympathiques à ce genre d'intervention qui correspond à la fois à leur désir d'être rassurés et aidés mais qui ne touche pas pour autant à la liberté que chacun revendique hautement, de s'autodéterminer. Etablir des consensus nouveaux au cours des activités de la vie leur paraît particulièrement judicieux parce qu'ils sont de plus en plus convaincus que leur vie conjugale naissante est le début d'une expérience humaine à réadapter chaque jour et qui se construit peu à peu. La communication les intéresse d'autant plus qu'ils ont des objectifs communs qu'ils tentent de réaliser ensemble. Chacun veut participer à sa mesure; comme ils doivent synchroniser leurs énergies pour atteindre ces objectifs, ils se confrontent, s'ajustent, s'adaptent.

Il est intéressant de constater que malgré tout ce qui bouge chez les jeunes, malgré les options parfois déconcertantes qu'ils prennent, ils demeurent fixés à cet objectif: "s'aimer profondément". On le retrouve d'ailleurs dans leur musique, ils veulent vivre la paix et l'amour, trouver leur identité dans l'univers, retourner dans la nature et réapprendre son rythme, réveiller le poète endormi et préserver la petite fleur bleue. Ont-ils tort ou raison, ce n'est pas à nous d'en juger mais de leur permettre d'atteindre le bonheur avec la formule qu'ils auront pris le droit d'inventer. La vie conjugale ils ne sont pas en train de la tuer mais de lui permettre de renaître après une métamorphose compliquée et déconcertante. Ce qui est important c'est qu'il faut peut-être redevenir neufs nous-mêmes pour comprendre quelque chose et croire en eux. Renoncer à cette démarche serait faire de nous des vieillards sans vie.

Les jeunes et le mariage

Pierre De Locht

Il y a quelques années, dans tous les débats avec les foyers, la question qui revenait tout le temps c'était le problème de la régulation des naissances. Depuis cinq ou six ans, l'interrogation qui se trouve la plus inquiétante c'est celle des relations avant le mariage. Dans les réunions où les foyers expriment leurs préoccupations, c'est toujours le problème des relations avant le mariage, du mariage à l'essai, de l'amour libre qui vient à l'avant-plan.

Il est très caractéristique de constater combien c'est une question que les adultes vivent de manière très angoissée. Ils sont vraiment insécurisés par toutes ces questions que les jeunes leur posent. Encore tout récemment, à l'occasion d'une conférence, des époux me demandaient: "Qu'est-ce qu'il faut dire à des jeunes au sujet des relations avant le mariage?" Je leur ai répondu que j'étais tout de même un peu étonné qu'on me demande à moi, célibataire, d'expliquer à des jeunes pourquoi les relations avant le mariage n'ont pas de sens ou sont une contre-valeur. Il me semble que c'est vous, personnes mariées qui avez l'expérience des relations conjugales, qui devriez le mieux pouvoir dire quelles sont les valeurs des relations conjugales et pourquoi des relations hors-mariage ne pourraient pas authentiquement réaliser les valeurs de la relation conjugale. C'est bien le signe, me semble-t-il, que la génération adulte aujourd'hui, n'a guère assumé sa propre sexualité et est très bousculée devant des interrogations de ce genre. Alors que penser?

Les relations pré-maritales

Je tenterai ici quelques réflexions, très incomplètes surtout dans un domaine comme celui-ci. Et je voudrais à ce propos, faire une remarque qui me paraît fondamentale: il ne faut pas nécessairement vouloir trancher clairement des questions comme celle-ci. Je ne vois pas pourquoi nous avons besoin de toujours trancher les problèmes; je pense qu'un certain nombre de questions doivent rester ouvertes. Et si les solutions ne sont pas absolument claires, il faut avoir le courage de le dire aux jeunes. Nous perdons tout crédit, et c'est à juste titre, si nous résolvons catégoriquement, sans fondement suffisant, des interrogations qui se posent. Il faut accepter que des problèmes soient nouveaux et n'aient pas nécessairement de solution immédiate toute faite. Il me semble d'ailleurs que ce dont les gens ont besoin ce n'est pas tellement que, du haut de notre science ou notre compétence, nous leur déclarions ex cathedra ce qui doit être la vérité. L'important c'est qu'ils découvrent que nous sommes en recherche avec eux et qu'il y a là des interrogations qu'on ne peut pas prendre à la légère.

Je suis très frappé quand, dans un groupe de jeunes, on leur dit: "Eh bien oui! le problème est difficile, mais soyez tout de même attentif à ne pas prendre des solutions de facilité; dites-vous bien que ce qui est en cause ce ne sont pas des règlements, mais la valeur même de votre amour dont vous voulez faire quelque chose de très beau. Demandez-vous si telle attitude ne risque pas de compromettre gravement la qualité, la vérité de votre amour." En d'autres mots, notre rôle n'est pas avant tout de présenter une morale toute faite dans des problèmes qui sont neufs et dont nous ne voyons pas suffisamment encore toutes les implications; acceptons plutôt d'être des chercheurs avec eux, et dès lors, ils adopteront d'autant plus des attitudes qui ne sont pas simplement du laisser-aller ou de la fantaisie. Nous n'avons pas assez confiance dans leur capacité de chercheur avec nous.

I — ENTRE FIANCÉS

Pour voir clair, il faut distinguer différentes situations. Je voudrais commencer par le problème des relations pré-maritales, c'est-à-dire des

relations entre fiancés. Cela me paraît l'exemple le plus net qui permettra ensuite de faire des réflexions sur d'autres situations.

Ces relations avant le mariage recouvrent souvent des situations très variées. Prenons le cas "limite", qui est le cas le plus difficile. C'est celui de deux fiancés qui, depuis un certain temps, ont progressivement construit leur couple à un rythme normal et sage de progression, au point qu'ils peuvent dire qu'ils sont arrivés à la maturité de leur amour de fiancés et qu'ils sont mûrs maintenant pour le mariage; seules des circonstances tout à fait extérieures les empêchent de se marier maintenant. Ils disent: "Notre amour ayant atteint vraiment sa maturité, ce n'est qu'une circonstance administrative extérieure qui nous empêche de le sanctionner par le mariage. Est-ce qu'il n'est pas normal que nous ayons des relations conjugales qui correspondent à la vérité de ce à quoi nous avons abouti ensemble?" C'est le cas "limite"; nous verrons après cela des situations intermédiaires. Qu'est-ce que nous pouvons dire, ou comment réfléchir avec eux à la situation?

a) Non une simple interdiction

D'abord, il me semble évident que nous ne pouvons pas nous contenter d'une simple *interdiction*. Il ne suffit pas de dire: "L'Eglise le défend, c'est interdit". Tout récemment encore, dans une réunion publique où il y avait des jeunes et des adultes, la question avait été posée. Immédiatement, un très digne monsieur s'est levé courroucé et a dit: "Pour moi, c'est clair et il n'y a pas de problème: c'est défendu, un point c'est tout". Eh bien oui! si c'est défendu c'est parce qu'il y a une contre-valeur. La morale n'est pas arbitraire; s'il y a une défense c'est qu'il y a une contre-valeur. En d'autres mots, si l'Eglise ou si la morale considère que les relations pré-maritales sont interdites, ça veut dire que ces relations, loin d'être un élément de croissance de leur amour de fiancés, seraient un recul.

Nous ne pouvons pas nous contenter de réagir à courte vue, au nom tout simplement d'un règlement. Un règlement n'a de sens que s'il recourt à une valeur; sans cela, on a l'impression que la relation conjugale est une espèce de privilège qui tient à l'état conjugal et que l'institution des gens mariés réagit pour se réserver ce privilège. Il est évident que notre réaction ne peut pas être de ce type-là parce qu'elle aura l'effet exactement contraire.

Nous ne sommes pas témoins de règlements mais de valeurs. Notre génération n'est pas la première à commencer à être un peu lucide sur la personne humaine. Il y a eu avant nous des êtres qui, eux aussi, ont essayé d'être authentiques et lucides. Et alors, s'il y a une certaine perspective héritée du passé, je ne crois pas qu'il faille tout simplement la balayer d'un trait de plume en disant que ça ne représente rien. Je ne dis pas cela pour proposer de l'immobilisme, mais pour ne pas traiter à la légère non plus, toute une tradition qui recouvre vraisemblablement aussi une approche valable du problème.

b) Non l'argument de la peur

L'argument de la peur, du risque de l'enfant, est un argument tout à fait inadéquat. Or, c'est un argument qu'on emploie très fréquemment. Cela ne me paraît pas valable pour deux raisons. D'abord parce qu'il y a et il y aura de plus en plus de moyens de retarder avec certitude une naissance, même par des moyens tout à fait naturels. Ensuite, et surtout, parce que je trouve très grave d'utiliser l'enfant comme moyen d'éviter des relations avant le mariage. Je vais être un peu dur, mais je dirais qu'on est tenté maintenant d'utiliser l'enfant comme on utilisait autrefois le risque des maladies vénériennes. Vous voyez le danger de moraliser au nom de fausses raisons qui s'avèrent rapidement inauthentiques, inefficaces, parce qu'elles ne portaient pas sur le cœur du problème. C'est de la fausse apologétique. Il faut reconnaître qu'utiliser l'enfant en terme de *risque* c'est vraiment inculquer une idée très négative de la fécondité, de la grandeur qu'il y a à mettre un enfant au monde. Je crois vraiment que c'est déformer la perspective importante que nous voulions faire passer.

Pour moi, il n'y a finalement qu'une seule catégorie de raisons qui me paraissent pouvoir intervenir dans ce problème. Peut-être est-ce insuffisant. Je crois surtout que c'est un genre de raison qui n'est guère perçu par beaucoup de jeunes. Ce n'est pas un motif pour lequel ce ne soit pas vrai. Une raison et sa perception possible par les jeunes d'aujourd'hui, ce sont là deux choses différentes. La raison qui me paraît ne pas justifier des relations avant le mariage c'est la suivante: je crois que ce n'est pas juste de dire que leur amour est arrivé à maturité et que le mariage n'est qu'une formalité. En réalité, deux êtres ne peuvent pas suffire à construire la maturité de leur amour et l'institution du mariage c'est l'insertion de leur amour dans la société.

c) La vérité de l'amour

Leur amour ne prend sa vraie signification que lorsqu'il n'est pas seulement une réalité vécue à deux, mais une réalité qui peut être reconnue, reçue par la société. Par conséquent, le mariage est infiniment plus qu'une simple formalité. Nous avons actuellement les conséquences de la fausse présentation de l'institution, civile entre autres, que nous avons souvent faite. Nous avons minimisé l'aspect civil du mariage. Alors il est bien difficile, après cela, d'essayer d'expliquer que l'institutionnalisation a une importance capitale. Nos actes n'ont pas simplement une signification individuelle, ils ont une signification dans la mesure où ils peuvent trouver leur juste place dans le monde où nous sommes.

Je constate d'ailleurs qu'il y a une certaine contradiction chez les fiancés. Ils vous disent: "Ce mariage, c'est une pure formalité; de notre côté tout est complet". Et en même temps, ils désirent, ils tiennent absolument à ce qu'ils soient reconnus par la société comme époux. Il y a quelque chose d'un peu contradictoire dans leur perspective. Quand il s'agit de réfléchir à la signification de leur amour et au problème des relations conjugales, ils trouvent que l'institution n'ajoute rien, mais ils ne voudraient pour rien au monde que la société ne les reconnaissent pas officiellement comme des époux. Ils tiennent absolument, et ils ont raison, à être situées comme époux dans la société. Ils font appel à l'institution quand elle leur sert, et d'autre part, ils la minimisent en disant que cela n'ajoute rien quand il s'agit de justifier les relations préconjugales. Pour moi, c'est ce seul élément qui peut éclairer le problème, mais il me paraît capital: c'est toute la conception de l'amour qui est en cause.

Est-ce que leur amour est une réalité qui ne les regarde qu'eux deux? Ou bien est-ce que leur amour a une signification pour la société? Si nous avons orienté leur amour, avant tout, au niveau de quelque chose qui ne les regarde qu'eux seuls, je ne vois pas à quel titre ils ne pourraient pas, lorsque cet amour a atteint suffisamment de maturité, l'exprimer dans la relation conjugale. La seule justification, à mon avis, c'est toute cette perception différente de l'amour qui est une manière d'être à deux, mais située dans un monde qui est au-delà de nous. En fait, leur amour ne regarde pas que les seuls fiancés, il a une signification et une valeur communautaire. C'est à ce titre que la reconnaissance officielle de cet amour, aussi bien par la société civile que par l'Eglise,

ajoute une dimension fondamentale à la maturité, à la croissance de ce qu'ils construisent à deux.

2 — LES AUTRES SITUATIONS

J'ai peur qu'on ne mette sous la même étiquette, des situations qui sont très variées. J'ai pris là le meilleur cas, le cas "limite", où effectivement des relations pré-conjugales seraient en harmonie avec une suffisante croissance de leur communauté de fiancés. Je pense que dans de très nombreux cas, la situation est loin d'être celle-là, soit qu'il s'agisse de relations pré-conjugales entre fiancés dont la découverte et l'entente mutuelle sont loin d'être encore suffisamment évoluées, et à plus forte raison lorsqu'il s'agit de situations pré-fiançailles.

Prenons le cas fréquent de fiancés où la relation conjugale vient anticiper l'état de croissance de leur unité. Dans ce cas-là, il me semble qu'il y a deux graves inconvénients:

a) — D'abord, cette relation n'est pas en harmonie avec l'état de communauté sur les autres plans qui n'est encore guère suffisamment soudée. La relation conjugale n'a de sens que si elle peut être l'expression d'un dialogue sur le plan de la totalité de la personne. Dans la plupart des cas ces relations sont en porte-à-faux. Elles cherchent une rencontre facile sur le plan charnel, mais qui n'est pas en harmonie avec le degré d'avancement de leur appartenance mutuelle sur de multiples plans. Elles déhumanisent la relation conjugale. Elles ne sont pas expressives de leur dialogue au niveau de la personne toute entière. Le but des fiançailles c'est d'arriver à ce qu'ils puissent un jour souder leur communauté sur tous les plans. Si on commence par mettre en branle le charnel, on sera à ce point envoûté par cette forme-là de rencontre qu'elle va faire écran et empêcher que ne se fasse l'attention mutuelle sur tous les autres plans. Quand on voit des jeunes fiancés qui, tout de suite, s'engagent dans des intimités charnelles, on l'a l'impression qu'elles absorbent complètement leur préoccupation au point que tous les autres aspects restent tout à fait dans l'ombre.

b) — En second lieu, ces relations charnelles trop rapides sont une atteinte à la liberté de l'autre. Très fréquemment c'est une forme de pression, à un moment où on devrait vouloir que cet amour ne se construise que dans une authentique liberté, c'est-à-dire en allant jusqu'à

la liberté de se séparer si on découvre qu'on n'est pas vraiment fait l'un pour l'autre. Or l'intervention trop rapide des relations conjugales au moment où cette communauté commence seulement à se chercher, pèse trop lourdement, spécialement du côté de la jeune fille. C'est une certaine façon de forcer la liberté de l'autre, à une époque où le consentement n'était pas encore entièrement donné, où l'engagement est encore en train de se chercher.

Dans ces cas je vois donc deux raisons pour l'abstention des relations charnelles: d'une part, un véritable décalage entre les différents aspects qui devraient être suffisamment à l'unisson dans le rythme de croissance de la découverte de leur communauté, et en second lieu, souvent une atteinte grave à la liberté de l'amour.

L'hétérosexualité chez les jeunes

Avant d'aborder le mariage des adolescents, je voudrais dire un mot du problème de l'hétérosexualité des jeunes parce que, aujourd'hui, non seulement on met en question la légitimité ou non des relations entre fiancés, mais nous ne pouvons pas ignorer qu'un certain nombre considère que dans les relations ordinaires entre garçons et filles il pourrait y avoir aussi l'expression charnelle. Cette coutume est fort répandue dans les pays scandinaves.

Cette façon de penser est encore plus déroutante. Une des raisons qui, pour moi, s'oppose aux relations pré-conjugales c'est qu'elles ne correspondent pas au niveau d'*engagement* auquel ils sont arrivés. Mais ici il s'agit au contraire de vouloir systématiquement des relations non-engageantes. Ils nous diront que c'est une perspective d'adulte que de vouloir absolument qu'une relation charnelle pose un problème différent de la simple camaderie. Nous l'entendons également exprimer par quantité d'adultes qui vous diront: "Je suis marié, je m'entends très bien avec mon épouse, mais qu'est-ce qui empêche quand il se crée une camaraderie que j'aie avec cette personne des relations de type génital?" J'avoue que cela me paraît contraire à la signification même de la personne humaine pour laquelle un geste est toujours signifiant. A mon avis, c'est une manière de banaliser, de rendre insignifiants les gestes humains, et pas seulement ce geste-ci.

Il me semble qu'une des choses essentielles à inculquer aux jeunes dans le domaine de la sexualité, c'est que nous n'avons pas le droit de *dissocier*: un baiser n'est pas simplement un geste épidermique. Un baiser engage une personne, il est l'expression, à ce niveau-là, de la personne humaine. L'objection fondamentale contre cette tendance à vouloir banaliser les relations et les gestes d'intimité, c'est précisément de vouloir qu'ils soient non-engageants. Cela me paraît rester dans la ligne de cette espèce de dissociation entre le corps et toutes les valeurs humaines. On tend de plus en plus à dépasser cette espèce de dualité dont nous sommes en partie coupables parce que nous avons fait jadis une spiritualité de désincarnation. Un geste est l'expression de la *personne totale* et, pour moi, c'est le cœur du problème humain de la sexualité.

Et la chasteté, mot très décrié, me paraît être exactement cela: c'est la vertu qui unifie la personne humaine et qui refuse que la sexualité soit tout simplement quelque chose qui nous est un peu extérieur, qui n'est pas engageante, qui est simplement source de satisfaction: cela me paraît contredire l'unité de la personne humaine. Je crois que nous avons à sauvegarder cette unité et que, dès lors, on ne peut poser des gestes qu'au niveau de profondeur de l'engagement dans lequel la personne peut se livrer. Nous sommes responsables du niveau de profondeur des gestes que nous posons parce que ces gestes engagent la personne toute entière.

Le mariage à l'essai

Qu'est-ce qu'il faut penser du mariage à l'essai? Ce que j'ai entendu dire par plusieurs, et entre autres par des psychologues: que l'essai n'est justement pas concluant... Faire à titre d'expérience des relations conjugales pour voir si l'on sera fait l'un pour l'autre, c'est faire l'essai dans des conditions inauthentiques qui, dès lors, ne peuvent pas apporter une preuve authentique. L'essai est faussé. Pour que l'essai soit vrai, c'est-à-dire, pour découvrir cette capacité d'harmonie, est-ce que cela ne suppose pas que ce soit fait dans un contexte de valeurs qui tient à une situation engagée? Vouloir faire un essai non-engagé, est-ce que cela peut être concluant? Voilà me semble-t-il, la première objection que l'on peut faire à l'essai des relations conjugales.

J'en ferai une autre qui se base sur le témoignage d'un grand nombre de foyers, en disant que c'est vraiment vivre dans l'irréel que de croire qu'un certain temps de relations peut être concluant. Les époux vous disent que l'harmonie physique est quelque chose qui s'instaure souvent lentement, progressivement, non en fonction d'une espèce d'adaptabilité purement physique, mais qu'elle est en quelque sorte l'expression et la traduction physiques d'une harmonie sur tous les plans. Nous devons réagir contre une littérature qui semble croire que l'harmonie physique est quelque chose qui s'établit d'emblée. Nous retrouvons toujours ce même risque d'une dissociation, comme si une harmonie physique pouvait se réaliser par elle seule.

Dans les consultations conjugales, quand des couples disent qu'ils ne parviennent pas à s'adapter sexuellement, il ne suffit pas d'essayer de trouver des recettes ou des réponses à ce niveau-là. Il faut bien percevoir que cette inadaptation sexuelle est comme le test et le baromètre d'une disharmonie sur des plans beaucoup plus large et que, s'ils veulent apporter un correctif à leurs difficultés sexuelles, ils doivent en quelque sorte remettre sur le métier l'ensemble de leur harmonie. C'est pourquoi ce mariage à l'essai, c'est-à-dire la tentative de voir si on est harmonisé sur le plan sexuel, me paraît justement isoler le sexuel et ne pas assez placer cette harmonie dans quelque chose qui requiert une vie que l'on mène à deux. Cela ne prouve pas du tout que l'on sera ou que l'on ne sera pas adapté une fois qu'on sera dans le cadre stable de la vie commune.

L'amour libre

Avant de toucher, en terminant, au problème du mariage des adolescents, il nous faut aborder celui de l'amour libre. J'ai peur que nous soyions ici un peu péjoratif. Je ne suis pas partisan de l'amour libre, mais je voudrais au moins que nos arguments ne tombent pas à faux, ne caricaturant pas ce qu'est l'amour libre.

Je crois que sous le mot "amour libre" on veut recouvrir deux choses différentes. Il y a un amour libre qui est une espèce de papillonnage, des êtres qui s'attachent superficiellement à quelqu'un pendant un peu de temps et qui passent à quelqu'un d'autre. Ce n'est pas de celui-là que je veux parler. L'amour libre pris dans ce sens-là est surtout le signe

d'une superficialité très grande chez des êtres qui tentent de trouver dans la multiplicité quelque chose qu'ils ne parviennent pas à découvrir dans un don en profondeur. Cette espèce de papillonnage est le signe d'une incapacité de s'engager de manière profonde.

Mais il y a une autre conception de l'amour libre. Certains disent qu'ils vivent un amour d'une fidélité entière, mais qu'ils ne voient absolument pas ce que l'institution ajoute à la qualité de leur amour. Je voudrais que nous voyions chez-eux un aspect positif auquel ils nous rendent attentifs, mais en même temps un aspect insuffisant.

Je crois qu'ils nous rendent attentifs à ceci: c'est qu'ils reprochent à beaucoup de couples d'attendre de l'institution une profondeur de fidélité qui doit se trouver avant tout au niveau de leur don mutuel. Ils disent que le fait de n'attendre rien de la garantie extérieure les oblige à vivre leur don à un niveau de constant approfondissement et de constant renouvellement. En d'autres mots, ils disent: "Si je suis sûr de la fidélité de ma femme, ce n'est pas avant tout parce qu'il y a une institution qui la garantit (cette garantie est finalement relativement pauvre), mais c'est cette espèce de renouvellement perpétuel dans la pleine liberté de notre don." Je ne dis pas que c'est totalement justifiable parce que je pense que dans ce cas-là ils perdent de vue toute cette valeur positive de l'institution sur laquelle je crois avoir beaucoup insisté.

Il ne suffit pas de leur dire que leur amour est incomplet sans l'institution; il y a toute une recherche importante à faire au sujet de ce que vraiment l'institution devrait pouvoir leur apporter. Mais il me semble que ce témoignage d'un amour libre vécu dans ce contexte que je viens d'indiquer nous rend attentifs au fait que nous ne pouvons pas tout simplement compter sur l'institution pour sauvegarder la valeur, la permanence et l'approfondissement de ce que nous vivons. Il y faut un indispensable rajeunissement interne. Ne serait-ce pas justement le rôle de l'institution que d'aider à ce constant renouvellement de notre option personnelle.

Le mariage des adolescents

Des statistiques ont été faites au sujet des mariages d'adolescents et des causes graves et très fréquentes d'insuccès. Je voudrais dire deux

choses à ce sujet. D'abord une simple remarque: le problème n'est pas seulement et avant tout une question d'âge physique, c'est surtout une question de maturité. Je connais des couples qui se sont mariés tout jeunes et dont la réussite a été extraordinaire, mais ils avaient tous deux une maturité déjà très grande.

Le problème principal que soulève le mariage des adolescents est un problème beaucoup plus large. Nous avons eu de plus en plus la persuasion que les motifs pour lesquels les foyers ne s'épanouissaient pas, c'était parce que l'époque des fiançailles n'avait pas été assez constructive. Pour moi, la raison remonte encore plus loin. Les éléments les plus importants pour la réussite du mariage, ce ne sont pas tellement le temps des fiançailles, mais la période de découverte hétérosexuelle qui précède. Je crois que des quantités de jeunes ne font pas valablement une expérience saine de rencontre de l'autre sexe. Cette expérience est indispensable avant de pouvoir faire le choix des fiançailles. Comme je le dis souvent à des fiancés ou à des jeunes: "Si vous voulez bien vous choisir, il faut commencer par avoir du choix". Quantité de jeunes vivent, dans des conditions faussées par les fiançailles, toute une série de découvertes qu'ils devraient faire auparavant, c'est-à-dire une amitié saine et vraie entre garçons et filles. Si on échappe à cette découverte-là, on s'attache à une fille et on s'engage dans des fiançailles qui en réalité ne sont pas un vrai choix. La pression des adultes va encore dans ce sens.

J'ai été très impressionné de rencontrer un certain nombre de jeunes gens et de jeunes filles qui sont venus me trouver, pris de panique devant la perspective de leur mariage. On s'aperçoit, en fait, qu'ils se sont engagés dans les fiançailles pour se fiancer et non pas pour se marier. Ils sont entrés dans l'état de fiançailles pour avoir les avantages de l'état de fiancés, puis ils ont été pris comme dans un engrenage. Et tout d'un coup, peu de temps avant le mariage, ils s'aperçoivent qu'en réalité ils ne se sont jamais choisis pour se marier.

Je suis persuadé que des quantités d'unions aboutissent à un mariage parce qu'on a été pris dans un engrenage qui est faussé dès le départ. Pour éviter cela, la seule chose indispensable c'est d'arriver à faire la découverte d'une étape indispensable avant les fiançailles. Cette étape, appelez-là comme vous voulez, de mixité, de co-éducation, où l'on apprend valablement la découverte de l'autre sexe, où l'on apprend même une certaine camaraderie, même des amitiés un peu personnelles,

mais dans un stade non-engagé. Il y a là une période qui est absolument capitale pour les états futurs. Les jeunes qui n'ont pu la vivre de façon suffisamment positive, nous devrions les y aider. Jusqu'ici nous n'avons eu que des craintes, que des mises en garde, et nous n'avons guère d'éléments positifs pour penser avec eux à ce que devrait être cette étape qui est décisive. A ce moment-là ils se choisiraient de manière toute différente.

Le problème du mariage des adolescents me paraît être de vouloir mettre dans l'institution du mariage un certain nombre de liens et de situations qui finalement n'ont à peu près rien à voir avec le mariage. Je crains alors que le mariage soit un peu l'étiquette officielle qui donne son cadre légitime à toute une série de situations qui n'ont vraiment pas les caractéristiques les plus essentielles pour qu'il y ait authentiquement mariage. Et s'il y a tant d'échecs et de mariage très jeunes, c'est parce que toute une série de choses auraient dû être vécues autrement, dans un autre contexte, avant qu'il s'agisse de tout engagement de fiançailles. Voilà ce qui me paraissait important à souligner.

Instrument de travail

Pour les agents de Pastorale familiale, voici un instrument précieux: un répertoire familial contenant dépliants et brochures gratuites, une bibliographie récente, des adresses d'organismes familiaux, une série de films et de diaporama sur la famille.

S'adresser au: **Centre d'Animation Familiale de l'Outaouais**
115, rue Carillon
Hull, P. Qué.

Prix: $1.00

Une recherche sur l'adaptation conjugale

Robert DEMERS
étudiant au doctorat
en Psychologie clinique
Université d'Ottawa

Cet article se propose de présenter une recherche actuellement en cours au Département de Psychologie clinique de l'Université d'Ottawa. Un groupe d'étudiants au niveau de la Maîtrise et du Doctorat en Psychologie, sous la direction du Professeur Gilles Chagnon, ont mis sur pied une recherche à caractère psycho-social sur l'adaptation conjugale en milieu francophone. Le projet a déjà obtenu une subvention du Ministère fédéral de la Santé et du Bien-Etre social, permettant entre autres de rétribuer les couples mariés participants à cette étude. Etant dans une situation où, comme étudiants, nous avons à faire de la recherche, nous essayons de concilier les objectifs plus académiques qu'exige la rédaction d'une thèse et les besoins plus immédiats des gens engagés dans un travail concret auprès des couples. Nous espérons donc que cette recherche apportera une meilleure compréhension de l'adaptation conjugale de même que des instruments de travail intéressants pour le counseling conjugal.

Pour faciliter la compréhension de cet exposé, je procéderai comme suit. Une première partie décrira les facteurs d'adaptation conjugale étudiés dans cette recherche de même que les hypothèses que nous tentons de vérifier. Je présenterai ensuite les buts et les objectifs de cette étude, pour terminer avec une description de la méthode de recherche utilisée.

I — Les facteurs d'adaptation conjugale

La décision d'étudier tel facteur ou variable d'adaptation s'est effectuée de la façon suivante. Nous avons tout d'abord revu les publications sur le sujet. Alors qu'au Canada ou au Québec les recherches s'avèrent peu nombreuses, nous trouvons aux Etats-Unis un nombre considérable d'études sur ce sujet. De là, nous avons choisi quelques variables que nous avons jugées plus importantes. Evidemment il a fallu tenir compte des limites imposées par le fait que nous ne pouvons nous engager "à plein temps" dans une recherche.

a) Les données d'ordre factuel

Un questionnaire d'Information Générale comprend un ensemble de questions destinées à fournir les données nécessaires à la description des sujets étudiés au point de vue socio-économique, v.g. niveau d'instruction — revenu, et au plan de la variable des cycles de la vie conjugale, v.g. nombre d'années de mariage, nombre d'enfants. Notre but n'est pas d'étudier ces variables en elles-mêmes comme dans une enquête ou une recherche descriptive; elles servent d'abord à décrire notre groupe de sujets.

b) Les antécédents à la vie conjugale

Nous avons mis au point un Inventaire des Antécédents Conjugaux à partir des résultats de recherches américaines effectuées dans ce domaine (en ajoutant une recherche effectuée à Montréal en 1964). Ces recherches tendent à indiquer que les individus bien adaptés dans le mariage n'ont pas eu les mêmes antécédents que ceux qui sont mésadaptés; antécédents se rapportent ici à diverses expériences, attitudes ou comportements d'un individu avant le mariage, tels les relations affectives avec les parents, le mode de discipline durant l'enfance, le degré d'adaptation conjugale des parents, l'attitude vis-à-vis la sexualité avant le mariage, la longueur des fréquentations, l'âge au mariage, avoir suivi ou non un cours de préparation au mariage.

L'*hypothèse* sous-jacente à ces divers éléments peut s'énoncer comme suit: les relations parentales (de l'enfant ou de l'adolescent

avec ses parents) constituent une expérience d'*apprentissage* important par rapport à l'adaptation conjugale de l'adulte; soit que l'on ait tendance à reproduire son propre pattern familial, soit que l'on réagisse à l'opposé, enfin l'influence familiale demeure et peut expliquer *en partie certaines difficultés conjugales.*

Notons enfin que l'évaluation que l'on demande au couple de poser sur la période pré-conjugale peut être influencée ou teintée par ce qu'ils vivent au moment même de répondre à ces questions.

c) La communication et l'empathie

Plusieurs recherches récentes mettent en évidence le fait que la communication entre les conjoints constitue un facteur important d'adaptation conjugale. Certains ont avancé l'hypothèse qu'une communication empathique serait le *facteur principal* dans l'adaptation des conjoints. L'Inventaire de Communication utilisé dans cette recherche porte sur la communication verbale et non-verbale. En considérant les réponses des deux conjoints on peut évaluer la communication sous quatre aspects différents:

— le contenu de la communication (la communication est-elle sélective? Certains domaines menaçants sont-ils évités chez l'un ou l'autre?)

— Comment chacun se sent lorsqu'il envoie un message?

— Comment se sent-il lorsqu'il reçoit un message de l'autre?

— Finalement est-ce que le processus est positif? la communication est-elle réussie?

On peut soupçonner que l'empathie, chez chacun par rapport à l'autre, peut être aussi importante, sinon plus que la quantité d'échanges verbaux ou gestuels entre les deux conjoints.

d) L'Inter-perception chez les conjoints

Une section de la recherche porte sur l'étude de la perception de la personnalité des conjoints comme force opérante en elle-même à l'intérieur du processus de l'adaptation conjugale. L'hypothèse indique que c'est moins la position actuelle de l'époux et de l'épouse sur un

trait de personnalité qui paraît importante; ce serait davantage la *perception* que chaque conjoint a de son partenaire sur ce trait qui est en relation avec l'adaptation conjugale. De plus il semble que ce facteur n'ait pas la même importance chez l'homme que chez la femme. Dans l'évaluation de l'inter-perception, chaque conjoint se décrit sur l'une des échelles du "Taylor-Johnson T.A." et décrit en second lieu son partenaire sur cette même échelle. On peut alors comparer comment chacun se perçoit et est perçu par le partenaire. Une perception par l'autre qui est "inférieure" à la façon dont on se décrit soi-même constitue un indice négatif d'adaptation pour le couple. Une perception adéquate du partenaire va de pair avec le développement d'une communication empathique.

e) La compatibilité des rôles conjugaux

Le concept de rôles que nous utilisons ici se réfère aux activités ou fonctions des deux conjoints tant à l'intérieur de la cellule familiale que dans la société environnante (v.g. être un compagnon pour son partenaire, l'autorité de la famille, la mère ou l'éducatrice des enfants, une partenaire sexuelle, un gagne-pain, etc.). On peut d'abord considérer l'ordre d'importance que chaque conjoint donne aux rôles de l'homme et de la femme en posant l'hypothèse que mettre en évidence tel rôle, comme celui de "compagnon" pour le conjoint, serait favorable à l'adaptation conjugale. Toutefois, nous sommes davantage intéressés à vérifier l'hypothèse suivante: *le degré d'accord ou de divergence* qui existe entre les deux partenaires au sujet des rôles de chacun à l'intérieur du couple se révèle plus important que la position comme telle de chaque rôle. Par exemple, si les deux conjoints sont d'accord pour que ce soit la femme qui ait l'autorité dans la famille, on s'entendra. Par ailleurs il y aura un problème d'adaptation dans une situation où chaque conjoint s'attend à ce que ce soit l'autre qui ait l'autorité à la maison.

De plus, il nous sera peut-être possible de poursuivre cette étude des rôles en fonction de l'hypothèse de la transition actuelle d'un mode d'interaction axé moins sur les aspects "instrumentaux" que sur les aspects du "compagnonnage". Autrement dit est-ce que le couple passe actuellement d'un mode de fonctionnement institutionnel à un mode de fonctionnement plus égalitaire? Est-ce un phénomène qui varie selon les cycles de la vie conjugale?

2 — Les objectifs de la recherche

Dans les paragraphes précédents, on a présenté plusieurs hypothèses dont la vérification constitue un des buts de la recherche. L'ensemble des objectifs de cette recherche se situent à trois niveaux.

a) au plan théorique

En étudiant les relations entre les différents facteurs mentionnés (antécédents — communication — inter-perception — rôles) et l'adaptation conjugale, nous nous proposons d'approfondir la *théorie psychosociale de l'interaction* où le thème central se situe au niveau de la *dyade conjugale*. L'adaptation des deux conjoints apparaît comme un processus où deux personnes apprennent à résoudre les conflits inhérents à la vie à deux et à développer des activités, des intérêts et des idéaux communs de sorte que tous deux se sentent satisfaits et épanouis. Ce processus d'interaction s'établit à travers les composantes décrites plus haut: deux personnes entrent en relation amoureuse, avec un passé qui les a façonnées sous plusieurs aspects (maturation affective — établissement de l'identité masculine ou féminine — premier apprentissage des rôles conjugaux selon les modèles familiaux, etc.); ces deux personnes doivent se regarder, se parler, s'écouter pour se percevoir tous deux tels qu'ils sont, pour se comprendre en profondeur, de là ils pourront s'ouvrir l'un à l'autre et harmoniser leur façon d'exercer les rôles d'époux et de parents. Ces conditions étant remplies, ils sont en mesure de faire face aux conflits et de les résoudre.

b) au plan des instruments de travail

Cette recherche permettra de mettre au point et d'étudier un instrument de travail adapté au milieu francophone. Pour ce faire, nous procéderons à une étude des qualités psychométriques de ces tests. Par exemple, afin d'évaluer si on peut se fier à la façon dont les gens peuvent répondre aux questions, environ quarante personnes ont répondu au questionnaire deux fois (à un mois d'intervalle); nous vérifierons ainsi la *constance* des réponses d'une fois à l'autre. De plus, pour découvrir si le questionnaire peut vraiment mesurer l'adaptation conjugale (*validité*) nous comparerons les réponses d'un groupe de couples jugé mésadapté par un critère extérieur au questionnaire, avec

les réponses d'un autre groupe jugé bien adapté. De là cet instrument pourra servir au diagnostic de couples dans le contexte du counseling conjugal. Il semble qu'un tel questionnaire réponde aux besoins des organismes ou services qui œuvrent dans ce domaine.

c) au plan de l'information

Cette étude permettra de recueillir une information directe sur l'adaptation conjugale dans notre milieu. L'information ainsi recueillie pourra être utile dans les programmes d'éducation et de prévention, soit dans le cadre des systèmes scolaires qui s'intéresseront de plus en plus aux programmes d'éducation à la vie familiale ou dans le cadre des services de consultation de tous genres. Ainsi, la vérification de l'importance de la communication empathique dans le processus de l'adaptation conjugale pourra orienter le travail d'éducation à la vie conjugale ou celui du counseling vers des sessions d'apprentissage à la communication.

3 — La méthode de recherche

Les lignes qui suivent décriront les principales étapes de la recherche: les instruments et le choix des sujets.

a) la mise au point du questionnaire

Le questionnaire se compose d'inventaires ou de tests déjà étudiés et utilisés aux Etats-Unis. Nous les avons choisis en fonction de leur valeur déjà établie à travers des recherches très extensives et impossibles en pratique à reprendre dans notre population francophone.

Dans la traduction des instructions et des items des tests utilisés, on a visé à conserver le sens originel afin de pouvoir comparer les résultats obtenus dans notre recherche avec ceux des études américaines. Six étudiants en Psychologie en ont fait la traduction, dont deux ayant déjà travaillé dans ce domaine à la fonction publique fédérale. On a fait en sorte quc le texte français soit adapté à la population générale et être compris par tous. Afin de vérifier la qualité de cette traduction une première étude-pilote a été effectuée auprès de

vingt-cinq personnes, hommes et femmes, de niveaux d'instruction variés, provenant des régions de Ottawa-Hull et Montréal. A partir des remarques et commentaires de ces personnes, on a revisé la traduction. On a conduit ensuite une seconde étude-pilote dans la région de Québec auprès de trente-cinq personnes. La compilation des résultats de cette deuxième étude-pilote nous a permis de constater que ce questionnaire est adapté à des gens de niveaux socio-économiques variés et que dans l'ensemble les résultats vont dans le sens des hypothèses formulées au départ.

b) Le choix des sujets de la recherche

Comme nous étudions la dyade conjugale, nous nous sommes adressés à des couples mariés vivant ensemble. Les deux conjoints doivent remplir chacun un questionnaire, mais d'une façon indépendante et anonyme afin d'être plus libres d'exprimer vraiment ce qu'ils pensent. Nous avons accumulé les données de 275 couples provenant des régions de Hull-Ottawa, Montréal et Québec. Etant donnée la réticence des gens à répondre à des questionnaires de ce genre et afin de nous assurer d'avoir un nombre suffisant de sujets aux deux extrémités du continuum de l'adaptation conjugale (des personnes très bien adaptées et d'autres en grandes difficultés), nous avons procédé comme suit. On a choisi une partie des sujets parmi la clientèle des organismes ou services recevant des couples se trouvant aux prises avec des difficultés d'ordre conjugal; l'autre partie provient des groupements ou associations de couples mariés, en considérant que ces gens sont ordinairement bien adaptés. Nous prenons en considération les facteurs extérieurs (tels le niveau socio-économique, le nombre d'enfants chez le couple) qui pourraient influencer indûment les résultats.

Nous en serons bientôt à l'étape de l'analyse des résultats. Il s'avère difficile de se prononcer sur ce qu'ils seront. Quant à la mise au point d'un instrument de travail intéressant pour le counseling conjugal, il semble que ce projet soit réalisable. Quelques essais préliminaires effectués par des participants à cette recherche se révèlent prometteurs.

3 mai 1972.

Pour vous:
laïcs, prêtres,
religieux et religieuses

Programme en
PASTORALE FAMILIALE

BUT DU PROGRAMME

— Préparer des personnes aux rôles d'animateurs et de conseillers auprès des couples (fiancés et mariés) ainsi que des familles;
— Former des responsables et des collaborateurs pour les divers organismes au service de la famille.

CARACTERE DU PROGRAMME

— Situer la famille aujourd'hui dans la société: éléments de sociologie, modes de vie de la famille, anthropologie, démographie, droit;
— Faire saisir la dynamique du couple et de la famille;
— Permettre aux futurs conseillers des couples et des familles de se perfectionner par une meilleure connaissance d'eux-mêmes et par l'apprentissage de techniques appropriées.

CONTENU DU PROGRAMME

Théologie pastorale de la famille (75 h. — 5 cr.)
Sociologie de la famille dans la société contemporaine (30 h. — 2 cr.)
Démographie de la famille (15 h. — 1 cr.)
Modes de vie de la famille au Canada (30 h. — 2 cr.)
Les organisations concernant la famille (15 h. — 1 cr.)
Pathologie familiale (45 h. — 3 cr.)
Anthropologie familiale (15 h. — 1 cr.)
Psychologie dynamique appliquée à la famille (45 h. — 3 cr.)
Eléments de thérapie familiale (15 h. — 1 cr.)
Le droit concernant la famille (15 h. — 1 cr.)
Counseling et animation (60 h. — 2 cr.)
Séminaire de recherche (6 cr.)

Pour obtenir un formulaire d'admission ou des renseignements supplémentaires, écrire au:

Secrétariat de l'Institut de Pastorale
Université Saint-Paul
223, rue Main
Ottawa K1S 1C4

La loi sur le divorce, un échec social?

Jean MONBOURQUETTE, o.m.i.

"Des raisons de divorce? Etes-vous curieux de connaître les nouvelles lois canadiennes sur le divorce? En tant que service public, nous offrons des exemplaires gratuits."

Le divorce, une affaire rentable

C'est ainsi qu'une compagnie de prêts, ayant à sa disposition ses propres avocats, s'offre à vous libérer des liens conjugaux. Le divorce semble être devenu une entreprise rentable et même très rentable pour certaines personnes. La loi sur le divorce serait-elle devenue une prostituée dans les mains d'entremetteurs?

Le divorce ne profite certes pas aux conjoints aux prises avec cette triste alternative; pensons seulement aux enfants troublés, aux conjoints blessés émotivement et financièrement, aux réactions sociales, aux nouvelles charges imposées par l'Etat[1].

Une situation qui se détériore

Lors de l'acceptation de la loi fédérale sur le divorce en1968 nous avions cru voir une course au prétoire pour solutionner des cas matrimoniaux déjà irréparables, course que serait suivie d'une période d'ac-

---

[1] Pour une description plus approfondie de la situation québécoise du divorce, nous référons aux articles suivants: Jeanne DANSEREAU, *Le Québec à l'heure du divorce, 9,000 en 18 mois,* La Presse, 10 janvier 1970; *Encore une question de gros sous,* ibid. 12 janvier 1970. Céline LÉGARÉ, *Le divorce à la québécoise,* Perspective, 14 mars 1970; *Nos 60,000 enfants du divorce,* 20 novembre 1971.

calmie où le rythme des divorces aurait atteint une stabilité relative. Mais voici, au contraire, que nous constatons un accroissement constant du nombre de divorces, ce qui dénote une mentalité où mariage et divorce sont pris à la légère[2].

Les législateurs, en augmentant le nombre des motifs de divorce et en facilitant les procédures, ne pensaient sans doute pas provoquer une telle débâcle. Notre civilisation nord-américaine exerce des pressions très grandes sur la famille mononucléaire, nous le savons, mais nous devons constater également que la loi sur le divorce n'a apporté aucune réforme sociale valable. Au contraire, elle a facilité une situation de fait et a permis l'éclatement en chaîne de mariages souvent récupérables. Certains objecteront que les législateurs ont prévu des dispositions de réconciliation pour les époux en instance de divorce. Dans les lignes qui suivent, nous voudrions montrer l'inefficacité pratique et théorique de telles mesures, pour enfin, proposer des réformes possibles.

Les dispositions de réconciliation dans la loi sur le divorce

Aux articles 7 et 8 de la loi du divorce, sont décrits les devoirs spéciaux des avocats et des juges qui, avant d'entreprendre une cause de divorce ou de procéder à l'audition de la preuve, doivent s'enquérir des possibilités de réconciliation, fournir des références à des agences de consultation ou conseillers matrimoniaux. Le juge doit même ajourner la cause quand il y voit possibilité de réconciliation.

Lors de l'acceptation définitive de la loi du divorce, le Premier Ministre actuel a créé un poste au Ministère du Bien-Etre et de la Santé afin de promouvoir l'acte de réconciliation. Parmi ses attributions, le responsable de l'application des articles 7 et 8 doit obtenir la collaboration d'organismes compétents à promouvoir des services en vue de la réconciliation. Il voit aussi après information reçue, à assurer l'efficacité de tels services; à cet effet, il fait les recommandations au gou-

---

[2] Statistiques des pétitions de divorce depuis le 2 juillet 1968 jusqu'au 31 décembre 1971. Pour le Canada, à travers les 134 greffes: 127,078. Pour la province de Québec: 22,441 (3,870 pour le greffe de Québec, et 18,571 pour le greffe de Montréal). La progression des pétitions dans la province de Québec: 1968 (six mois) 3,082; 1969, 5,446; 1970, 6,264; 1971, 7,641. Sur les 22,441 pétiteurs, 12,666 étaient des épouses et 9,767 des époux.

vernement afin qu'il assure la plus grande accessibilité à ces services pour les couples en difficulté. Son pouvoir de juridiction dépasse les situations de divorce et va jusqu'à la prévention, car il doit voir "to ensure adequate reconciliation for persons having marital difficulties".

Lors de notre rencontre avec le promoteur actuel des mesures de réconciliations, M. Eric Smit nous a révélé que son travail avait consisté à fournir des listes de consultants aux avocats et aux juges, et à patronner des projets de recherches en Angleterre, en Australie et en Nouvelle Zélande, sur les consultants bénévoles.

Comme nous pouvons le voir, ce ne sont pas les bonnes intentions qui manquent, mais la situation actuelle ne peut être changée par les seules bonnes intentions. Devant l'immense tâche, très peu de ressources sont mises à l'œuvre. Il semble que la réconciliation des époux ne soit pas un problème aussi populaire que le planning familial, à moins que sous cette dernière étiquette on veuille englober aussi la consultation conjugale.

L'inefficacité des mesures de réconciliation

Combien de ménages sur la route du naufrage auraient pu être récupérés, si les hommes de loi prenaient au sérieux les dispositions de réconciliation? A notre avis, plus de la moitié des mariages pourraient être sauvés de la rupture définitive. Crise matrimoniale n'est pas toujours symptôme de brisure, elle devient souvent un moment de croissance pour l'observateur objectif. Les époux survoltés d'agressivité ainsi que les hommes de loi, pour différents motifs, n'y voient que désastre où il faut liquider en douce les restes malheureux.

Même en se tenant sur le sentier étroit de la légalité, avocats et juges peuvent traiter avec une telle désinvolture les mesures de réconciliation, qu'en pratique elles n'ont plus du tout l'effet prévu par les législateurs. Nous comprenons qu'il faut une certaine grandeur d'âme de la part d'un avocat pour laisser échapper une cause de divorce qui peut apporter beaucoup de "gros sous"; nous comprenons l'attitude formaliste et toute fonctionnaire des juges qui s'informent d'une manière nonchalante sur les possibilités de réconciliation d'un mariage au moment d'agoniser; nous comprenons que les hommes de loi n'ont pas à se faire les "zélés" de la réconciliation, qu'ils peuvent se dire victimes du sys-

tème judiciaire; mais leur peu d'empressement à vouloir modifier le système semble signifier qu'il en profitent largement.

Si les hommes de loi semblent souffrir de conflits d'intérêts, de manque de temps et de compétence dans le maniement des situations psychologiques d'un mariage en voie de dissolution, il faut avouer que les articles sur les dispositions de réconciliation montrent de grandes faiblesses et un net manque de réalisme. On demande à l'avocat de "renseigner ses clients sur les services de consultation ou d'orientation matrimoniale qu'il connaît", et nous savons la pénurie actuelle de personnes compétentes en ce domaine et le coût prohibitif des consultations psychologiques. On demande à l'avocat de jouer au consultant matrimonial amateur; nous savons comment l'esprit juridique nuit à la permissivité nécessaire à la consultation et qu'il est difficile pour l'avocat de rencontrer la partie adverse, en l'occurence l'autre conjoint, pour amorcer une entente possible.

Que penser du devoir des juges de s'enquérir des possibilités de réconciliation dans une atmosphère de Cour encombrée, alors que le conflit matrimonial atteint les dernières phases de la rupture totale? Cette procédure manque de réalisme pour le moins, et tiendrait de la farce si nous pouvions en rire.

La loi joue contre la possibilité de réconciliation

L'option de vouloir baser le divorce sur des motifs ou des causes[3] au lieu de le baser sur la constatation de l'échec irrémédiable de l'union conjugale, crée beaucoup plus de problèmes qu'elle n'en solutionne. S'il fallait que tous les ménages où l'un des conjoints s'est montré infidèle soient voués au divorce, il y en a peu qui demeureraient encore indemnes. Nous pourrions reprendre une à une chaque cause alléguée, pour montrer qu'aucune, en soi, ne justifie nécessairement la fin d'une aventure conjugale.

De plus, la mentalité d'une telle loi qui considère les époux comme des adversaires, éteint presqu'à coup sûr toute flamme de réconciliation.

---

[3] Nous savons que si la preuve de la cause du divorce est faite, le jugement irrévocable de la dissolution du mariage s'en suit. Les causes du divorce sont, en résumé: délits sexuels, bigamie, cruauté physique ou mentale, séparation pendant trois ans, toxicomanie incurable, non-consommation du mariage après une année.

Transposer un problème émotif au plan juridique, c'est juste ce qu'il faut pour donner le coup de grâce à un mariage déjà moribond.

Une loi aussi rigide en matière humaine, permet les cas de collusion facile entre époux consentant de se libérer de leurs liens conjugaux et peut, malgré toute la légalité, causer un grave dommage à l'une des deux parties.

Ce qui à notre avis est plus néfaste, c'est la situation de tension causée après le jugement. Le divorce vient terminer beaucoup de relations entre les conjoints mais ne peut tout finir: les contacts à travers les enfants, la pension alimentaire, les parents et amis communs, un passé lourd de souvenirs. Leur aventure devant la justice les laisse habituellement pleins d'animosité et de haine.

Réformes possibles pour améliorer la situation actuelle

Nous nous permettons d'énumérer des mesures et des réformes possibles en vue de diminuer la course au divorce afin de promouvoir les valeurs du couple et de la famille.

1 — Encourager les organisations d'épanouissement du couple, v.g. Service d'Orientation des Foyers.

2 — Promouvoir la formation de conseillers compétents, reconnus selon des normes professionnelles et légales.

3 — Former des consultants volontaires, couples ou individus, qui auront reçu une formation adéquate sans être des professionnels.

4 — Que les dispositions de réconciliation soient prises au sérieux; qu'un consultant matrimonial s'adjoigne au bureau d'un avocat.

5 — Créer un tribunal de la famille[4] présidé par un juge spécialisé en la matière, où le divorce serait accordé, non pas sur preuve de motifs de divorce, mais sur le jugement de spécialistes en matière familiale si le mariage est irrécupérable.

---

[4] Pour connaître les possibilités et les difficultés d'une telle réforme, cf. Me B. Deschênes: Points de vue du juriste sur le mariage et le divorce, dans la revue *Relations*, décembre 1970. Nous apprenons de M. David Tarrel, du "Divorce Counseling Unit" du Ministère du Bien-Etre et de la Santé, qu'un projet de démonstration d'un tribunal de la famille existe à Edmonton.

Conclusion

A la suite des recommandation de la "California Government's Commission on the Family", plusieurs villes ont créé leur tribunal de famille et ont admis le principe de la brisure (breakdown) du mariage telle que constatée par des spécialistes, psychologues ou conseillers. A Los Angeles, les époux en instance de divorce doivent avoir quatre entrevues avec un conseiller, qu'il soit attaché à la Cour ou en pratique privée. Quand il y a possibilité de réconciliation, le juge accorde les délais nécessaires à la thérapie. Si au contraire, le conseiller constate la rupture irréparable du mariage, il fait un rapport, vu et accepté par les conjoints, rapport qu'il remet au juge; puis les conjoints sont invités à recevoir une consultation en vue du divorce afin que la séparation ne cause pas trop de dégâts et de traumatismes et apporte aux futurs divorcés une meilleure connaissance d'eux-mêmes afin d'éviter un remariage voué à l'échec.

Les résultats confirment la valeur de telles réformes: au lieu d'un climat de rivalité et de punition, cette approche thérapeutique sauve plus de trente pour cent des mariages; les époux qui divorcent le font dans une atmosphère d'entente et de négociation.

Vers une libération du couple

Jean et Denise LAFLAMME
couple moniteur Seréna

Un nouveau contrat conjugal

Avec la disparition d'un environnement social rigide, la remise en question des codes traditionnels et le renversement des rôles, le couple d'aujourd'hui se trouve devant une foule d'options nouvelles. Il peut devenir une cellule familiale, une expérience de vie à deux ou simplement une mise en commun de deux personnalités. L'uniformité d'antan a fait place un pluralisme. Un nouveau contrat conjugal qui fera beaucoup plus appel aux ressources du couple lui-même prend déjà forme. Ce qui frappe d'abord dans l'élaboration de ce nouveau contrat social c'est *la place qu'y prend la femme*. Si elle garde encore son rôle de mère, elle partage la parenté de ses enfants avec son mari, dont les responsabilités, depuis la première révolution industrielle, étaient restreintes au rôle de gagne pain. Ce dernier s'occupe davantage des enfants, et se découvre même des talents dans les travaux ménagers. Quant à la femme, en plus de compléter le rôle de gagne pain de son mari, elle se permet comme lui de sortir de la maison et d'avoir un rayonnement à l'extérieur.

C'est sur le plan sexuel cependant que la femme a gagné le plus de terrain sur son partenaire. Dans l'espace de quelques années, elle a découvert qu'elle aussi pouvait jouer *un rôle actif dans sa vie sexuelle* et, ce qui est encore plus important, *elle a appris à contrôler sa fécondité* et à dissocier, tout comme l'homme, le plaisir sexuel de sa fonction procréatrice. Ce changement a été tellement soudain qu'*un profond malentendu s'est installé entre les deux sexes*. Des écarts de comportements des deux côtés mettent sérieusement en question l'équilibre fragile que la nature a donné au couple. Devant ce renversement des rôles le mâle prend du temps à apprendre les nouvelles règles du jeu et continue

à se comporter comme avant, sans tendresse, sans attention, sans responsabilité. De son côté, la femme, grisée par ses victoires récentes veut gagner définitivement cette "guerre des sexes." Son désir de libération s'attaque alors au couple, à elle-même, à l'homme et à l'enfant. Elle remet en question son union permanente avec un homme. Elle aussi veut avoir ses expériences sexuelles hors mariage. Dans sa hâte de gagner cette guerre, elle met en danger sa personne même, sa féminité et sa fécondité. Elle n'hésite pas à se livrer aux apprentis sorciers modernes et à risquer son équilibre biologique et psychologique. Elle veut contrôler sa fécondité mais sans impliquer son mari. Voyant en lui un danger de grossesse elle se protège contre lui par tous les moyens. Si elle lui demande de faire sa part ce sera pour se faire stériliser. C'est cependant contre l'enfant que ses attaques sont les plus aggressives. Dans sa volonté de tout faire pour ne pas avoir d'enfant, elle n'hésitera pas devant les grands moyens, la stérilisation et l'avortement.

La régulation des naissances

Si la contraception, entendue comme "le bouton qui arrête la machine", a permis une certaine libération de la femme, il reste encore beaucoup de chemin à faire pour libérer le couple. Le problème du planning familial est en fait beaucoup plus fondamental qu'il est d'abord apparu aux professionnels de la santé et à la plupart des couples. *Le couple doit apprendre à faire des choix personnels* au niveau des moyens et à faire ces choix à deux. Il doit surtout apprendre à faire des choix personnels au niveau des valeurs. Ces choix, au niveau des moyens ou des valeurs, sont rendus difficiles aujourd'hui avec le conditionnement massif que l'on voit partout. Comment demeurer libre et *pratiquer la régularisation des naissances de son choix* lorsque ce choix nous est pour ainsi dire imposé par les mass-média. Les contraceptifs ont vite fait leur entrée dans le système de consommation, appuyés par une grosse machine industrielle et un effort de recherche sans précédent en bio-chimie et en pharmacologie. L'équilibre délicat du couple, son écologie conjugale, est pris d'assaut par la technologie.

Si le conditionnement est évident au niveau des techniques il est cependant un peu plus subtil au niveau des valeurs. On est arrivé en quelques années à créer *un nouveau tabou, celui de l'enfant*. Les couples ayant plus de deux enfants n'osent plus avouer le nombre d'en-

fants qu'ils ont et les femmes enceintes non seulement n'ont plus de fierté de porter un enfant, mais ressentent maintenant comme une honte d'être enceintes, parce qu'elles se croient coupables vis-à-vis de la société. Etant donné les valeurs qui sont en jeu il est extrêmement important que les couples deviennent sur le plan du planning familial des consommateurs très avertis. Ce n'est pas tellement l'équilibre de leur budget qui est en jeu mais plutôt leur équilibre conjugal et leur bonheur conjugal. Un équilibre aussi fragile doit absolument s'appuyer sur une véritable liberté du couple.

Deux grands courants de pensée

Pour être bien averti en régulation des naissances il est bon de voir les grands courants de pensée actuels dans le monde. Il y a depuis deux ou trois ans un réallignement des philosophies auteur de *deux écoles de pensée*, que nous appellerons pour les besoins de notre analyse, *l'école technologiste* et *l'école humaniste*.

Pour la première de ces écoles, la régulation des naissances c'est avant tout de la contraception. On s'attache donc à développer et à promouvoir des techniques toujours plus perfectionnées. *On met l'accent sur l'efficacité* et on met en œuvre *toutes les ressources de la technologie moderne*. La solution que l'on met de l'avant évolue donc selon les progrès de la technologie moderne; ainsi la pilule a remplacé le stérilet, puis un stérilet amélioré prend la relève et ainsi de suite avec l'injection d'œstrogène, la pilule du lendemain, etc. Et lorsque la technique manque son coup, l'on propose du même souffle les grands moyens, la stérilisation et, bien entendu, l'avortement.

Pour la seconde école de pensée, l'école humaniste, on replace autant que possible le planning familial dans son contexte humain, on s'attache à faire avant tout *la promotion du couple*, des valeurs humaines qui font le couple, la personne, l'amour, l'enfant, la sexualité, la fécondité. On met de l'avant la responsabilité, la liberté de choix du couple. On prévilégie la connaissance de soi plutôt que la connaissance d'un moyen en particulier et *on fait appel aux ressources du couple* lui-même avant de lui faire porter une béquille.

Tandis que la première école met beaucoup d'importance sur *l'information* surtout pour ce qui est des options de facilité, la seconde met

l'accent sur *l'éducation, la motivation, l'effort personnel.* Dans un cas, le couple sera toujours *dépendant d'une aide extérieure* et aura la plupart du temps à consulter un technicien, tandis que dans le second cas, *le couple sera autonome* puisqu'il n'aura pas mis toute sa confiance dans une technique, mais aura plutôt adopté *un style de vie basé sur le respect des personnes.* La technique est acceptée comme une aide et non comme une potion magique dont on ne peut plus se passer.

Les tenants de la première école sont ceux qui pensent les grands programmes de planning démographique qui visent les groupes défavorisés, les économiquement faibles. L'objectif de tels programmes est soit le développement économique, l'arrêt de la pollution, la lutte contre la pauvreté, l'assimilation, etc. Les personnes impliquées sont rarement consultées et leurs vrais besoins demeurent incompris. Le seconde école, de son côté, veut à tout prix *remplacer cette attitude paternaliste par une approche personnaliste* qui à long terme donne de meilleurs résultats, mais qui est difficilement traduite en dollars et n'entre donc pas dans les programmes d'aide.

Deux modèles de service

Parallèlement aux deux écoles de pensée, nous retrouvons au niveau des services deux modèles que nous appellerons, pour schématiser, *le modèle dispensaire* et *le modèle couple-à-couple.* Le modèle dispensaire ou clinique est celui qui a essaimé partout dans le monde dans les débuts du planning familial. Il s'agissait alors de dépannages, de résoudre des problèmes urgents de santé ou de bien-être. Ces cliniques étaient souvent attachées à un hôpital et en empruntaient l'allure impersonnelle et technocratique. Dans ces cliniques c'est la femme seule, puisque c'est elle qui a les problèmes, qui consulte un médecin, une infirmière ou parfois un travailleur social. C'est pourquoi on appelle parfois ce modèle de service, *le modèle femme-médecin.* L'information que l'on y donne varie beaucoup d'une clinique à l'autre. En général, influencé par *une médecine d'intervention,* on prend des raccourcis et on passe rapidement à la prescription ou à la pose d'un appareil. Une large part de l'information vient d'ailleurs des compagnies pharmaceutiques qui inondent pour ainsi dire les cliniques et les bureaux de médecins de leurs publications.

De son côté, le modèle couple-à-couple se veut un *modèle de service à l'échelle humaine* et est basé sur la *psychologie du semblable-au-semblable* qui connaît de grands succès dans la thérapie des alcooliques, des obèses, des diabétiques, des drogués, etc. L'information est donc beaucoup mieux adaptée et peut être comprise par le couple qui consulte. Il se sent d'ailleurs plus à l'aise que devant un spécialiste ou un technocrate. Le problème de la régulation des naissances peut ainsi être discuté plus en profondeur avec toutes ses implications sur la vie conjugale. Le couple ressource ou couple moniteur est suffisamment formé pour donner une information complète sur tous les aspects du problème. Il s'est déjà posé toutes les questions qui assaillent le couple en face de lui. Il n'hésitera pas cependant à référer le cas à un spécialiste de la santé, gynécologue, sexologue ou psychiatre si cela s'avère nécessaire.

Seréna et le couple-à-couple

Le modèle couple-à-couple, qui a été inventé au Québec par les équipes Seréna à partir de l'expérience originale du Service d'Orientation des Foyers, s'est répandu un peu partout dans le monde: en France, en Australie, en Angleterre, aux Etats-Unis. Au Québec, les couples moniteurs Seréna sont bien formés pour donner une information complète sur tous les moyens de régulation des naissances ainsi que sur les moyens de mieux connaître sa fécondité tout au long de la vie d'un couple. Ils sont de plus *spécialisés dans l'enseignement du test sympto-thermique* et apporte une aide aux couples qui désirent utiliser ce test pour connaître leur fécondité et la prendre en charge.

Seréna s'est spécialisé dans le test sympto-thermique et continue à l'enseigner pour deux raisons: 1) parce qu'aucun autre service ne prend le temps d'expliquer convenablement cette méthode de connaissance de soi et que les couples avec une information fragmentaire ne sont pas *aptes à faire un choix vraiment libre*, c'est-à-dire à se rendre capable de contrôler efficacement leur fécondité avec ou sans contraceptif. 2) parce que les témoignages des couples qui pratiquent une continence périodique grâce au test thermique sont unanimes à dire que *cette façon de contrôler sa fécondité est difficile mais des plus enrichissantes*. Elle provoque en effet un sain dialogue sur le plan sexuel

et force les conjoints à mieux se connaître et se respecter. Il en résulte une nette amélioration des rapports sexuels et du langage amoureux.

Seréna s'attache donc à offrir au couple *un test thermique efficace à 100%* par un enseignement bien adapté et suivi d'un service d'entraide. Ses couples moniteurs sont aussi en mesure de donner des conseils pratiques en ce qui concerne l'application de la continence périodique comme moyen de régulation des naissances. Ses services sont dispensés comme suit: 1) une première rencontre intitulée *amour et fécondité*, à la maison du couple moniteur ou dans une salle publique, sur les lois de la reproduction et les moyens de régulation des naissances. 2) un service d'interprétation de courbes thermiques au téléphone pour aider le couple à faire seul ses premiers pas s'il désire marcher sans béquille. 3) une deuxième rencontre, *amour et sexualité* (pas encore généralisée partout), à la maison ou dans une petite salle intime, est un échange sur les implications de la régulation des naissances dans sa vie sexuelle.

Si le premier but de Seréna c'est d'aider les couples à mieux connaître leur fécondité et à la prendre en charge, il a aussi comme buts secondaires d'aider le couple dans son *épanouissement conjugal* et dans *le développement harmonieux de sa cellule familiale*. Il contribue aussi à la recherche et à l'éducation du public en matière de vie familiale. Les couples moniteurs Seréna sont souvent appelés à participer à des colloques, des panels, ou à des rencontres avec le Service de Préparation au Mariage, le Service d'Orientation des Foyers ou d'autres organismes d'éducation à la vie familiale. Certains moniteurs donnent même des cours d'éducation à la vie sexuelle dans les écoles secondaires... La tâche est immense et Seréna même dans sa spécialité ne peut suffire, à cause d'un nombre limité de moniteurs (200 couples). Il y a de la place pour bien d'autres initiatives nouvelles en ce qui concerne la vie à deux; une vie à deux qui n'est pas une expérience, un essai qui marche ou ne marche pas, mais une longue recherche, un long cheminement dans un monde où les pièges sont nombreux et l'éclairage insuffisant.

Une vision prophétique

Si avec son approche de couple à couple Seréna peut jusqu'à un certain point être prophète en son pays (au Québec), ce n'est pas encore le cas avec sa philosophie. La thérapie du semblable par le semblable

est une chose acceptée aujourd'hui et l'échec du modèle clinique amènera tôt ou tard des modifications au niveau des services. Mais là où Seréna ne colle plus c'est lorsqu'il dit que le couple a en lui toutes les ressources nécessaire pour se conduire seul, du moins durant une grande partie de sa vie, sur le plan sexuel comme sur le plan du contrôle de sa fécondité. Pour Seréna le problème de régulation des naissances *c'est d'abord une question d'éducation* et non pas simplement une question d'information. Les pays les plus libéraux sur le plan de l'information en contraception ont tous connu, lorsqu'ils négligeaient l'aspect éducation, une augmentation marquée des avortements, thérapeutiques ou non, et une montée en flèche du nombre des divorces. Qui dit éducation, dit aussi effort personnel et responsabilité. Un robot peut être très bien informé mais ne sera jamais capable d'un acte humain. L'Etat qui a commencé en plusieurs pays à jouer un rôle en régulation des naissances fait courrir un risque aux jeunes couples, mariés ou non, puisqu'en voulant leur venir en aide il s'apprête à en faire des "couples assistés". Le gouvernement s'occupera de contrôler leur fécondité et s'il y a des échecs il s'occupera de l'enfant à naître... avant la 12e ou la 24e semaine de sa vie intra utérine.

Face au conditionnement massif en Amérique du Nord, notre société se devra de réagir et d'assumer sa *responsabilité sociale vis-à-vis la procréation*, celle de la conservation de l'espèce. La Société devra aussi *préserver l'équilibre fragile des couples* non en leur inculquant une mentalité d'assistés mais une mentalité d'hommes libres, c'est-à-dire en leur faisant prendre conscience de leur situation. La société devra aussi s'occuper des couples en difficulté, améliorer la situation de ceux qui ont des charges familiales, faciliter la grossesse à la mère et sauver les enfants à naître non encore désirés.

Le raz-de-marée de divorces et d'avortements qui déferle en ce moment sur une partie du monde aura servi à quelque chose si *le couple redécouvre son dynamisme intérieur* et si *la société reprend sa part de responsabilité*. Le couple réalisera qu'il a en lui toutes les ressources nécessaires pour se libérer. S'il se sent trop fragile il se tournera vers Celui qui a libéré l'homme il y a deux mille ans et non plus vers les bonheurs-savons et les paradis artificiels du monde moderne. La société sortira de sa prétendue neutralité pour ne pas laisser tout le fardeau de cette libération sur la conscience individuelle. *Une conscience collective* provoquera des initiatives pour la construction d'une société où le couple ne sera plus simplement manipulé mais libéré.

Quelques tests de vie conjugale

Les quelques tests que nous présentons n'ont aucune prétention scientifique, ils sont tout simplement le fruit d'expériences de vie conjugale. Nous les offrons aux lecteurs comme des instruments de recherche et de réflexion pour aider les couples à mieux se connaître et à améliorer certains aspects de leur vie à deux.

Les époux peuvent les utiliser, soit pour alimenter leur dialogue, soit encore pour préparer une entrevue avec un conseiller au sujet de leur situation conjugale.

A chacune des questions qui suivent, vous trouverez une série de chiffres 0 1 2 3 4. Indiquez le chiffre qui correspond le mieux à votre réponse en tenant compte des significations suivantes:

0 signifie: Pas du tout ou jamais

1 signifie: Un peu, quelques fois, rarement

2 signifie: Moitié, aussi souvent oui que non

3 signifie: Beaucoup, fréquemment, habituellement

4 signifie: Complètement, pratiquement toujours.

Pour obtenir un meilleur résultat dans le test des époux ou des épouses, demandez à votre conjoint de répondre aussi pour vous sur une autre feuille; additionnez alors les deux totaux et divisez par deux pour avoir le pointage véritable.

Voir pages suivantes

LE TEST DE LA RÉUSSITE D'UN MARIAGE

	époux	*épouse*
1. Les deux époux sont heureux	0 1 2 3 4	0 1 2 3 4
2. Leur sentiment de bonheur repose davantage sur leur vie à deux, leur compréhension mutuelle que sur n'importe quel autre facteur	0 1 2 3 4	0 1 2 3 4
3. Leur vie à deux est caractérisée par une coopération mutuelle et non basée sur une compétition ou une domination de l'un sur l'autre	0 1 2 3 4	0 1 2 3 4
4. L'accueil des amis et des parents est une partie importante de la vie du foyer	0 1 2 3 4	0 1 2 3 4
5. La vie conjugale apporte aux deux époux une part satisfaisante de tendresse sexuelle et charnelle	0 1 2 3 4	0 1 2 3 4
6. Les problèmes économiques du foyer sont discutés et réglés à deux et d'une façon satisfaisante pour les deux	0 1 2 3 4	0 1 2 3 4
7. Le besoin normal d'être apprécié socialement est davantage satisfait par des activités de couple que par des activités individuelles	0 1 2 3 4	0 1 2 3 4
8. Chacun des époux possède également les moyens de se réaliser personnellement, de se développer dans la ligne de ses talents personnels, en dehors du foyer	0 1 2 3 4	0 1 2 3 4
9. Les deux époux ont tendance à penser leurs activités en fonction des besoins actuels et futurs du foyer plutôt qu'en relation avec des succès passés	0 1 2 3 4	0 1 2 3 4
10. La vie conjugale produit un foyer suffisamment réussi où l'on accepte d'accueillir et d'éduquer un nombre d'enfants approprié à nos aptitudes	0 1 2 3 4	0 1 2 3 4

Après avoir lu chaque affirmation, faites un cercle autour du chiffre qui décrit le mieux la situation de votre mariage.

Additionnez tous ces chiffres et vous obtiendrez votre pointage total.

Le pointage parfait va donner 40. Si votre pointage donne moins que 25, vous devriez travailler à rechercher les causes de vos difficultés.

Les dix affirmations précédentes sont un certain guide de recherche.

LE TEST DES ÉPOUX

	époux	*épouse*
1. Est-ce que vous accordez à votre épouse un montant approprié du revenu familial qu'elle peut utiliser selon son bon vouloir sans rendre de compte?	0 1 2 3 4	0 1 2 3 4
2. Est-ce que vous la courtisez encore avec un bouquet de fleurs occasionnel, en n'oubliant pas les anniversaires de naissance ou de mariage ou en lui apportant des attentions ou des marques d'affections surprises?	0 1 2 3 4	0 1 2 3 4
3. Coopérez-vous au soin des enfants, prenant votre part entière de responsabilités et appuyant toujours votre épouse	0 1 2 3 4	0 1 2 3 4
4. Vous faites-vous une règle de ne jamais la critiquer devant les autres?	0 1 2 3 4	0 1 2 3 4
5. Est-ce que vous partagez au moins la moitié de votre temps de loisirs avec elle?	0 1 2 3 4	0 1 2 3 4
6. Manifestez-vous de l'intérêt et du respect pour sa vie intellectuelle?	0 1 2 3 4	0 1 2 3 4
7. Manifestez-vous autant de considération et de délicatesse pour ses parents (ou sa parenté) que vous les faites pour les vôtres?	0 1 2 3 4	0 1 2 3 4
8. Est-ce que vous entrez avec sympathie dans ces projets d'activités sociales, en essayant de bien faire votre part pour accueillir les visiteurs à la maison et en faisant tout pour qu'elle apparaisse avec avantage lorsque vous êtes reçus par d'autres?	0 1 2 3 4	0 1 2 3 4
9. Faites-vous effort pour comprendre les particularités de la psychologie féminine et l'aider à travers ses humeurs variables?	0 1 2 3 4	0 1 2 3 4
10. Lui dites-vous au moins une fois par jour que vous l'aimez et agissez-vous de telle sorte que vous le lui prouvez?	0 1 2 3 4	0 1 2 3 4

Le pointage parfait donnera 40. Si votre pointage donne moins que 25, vous devriez travailler fort pour vous améliorer.

Pour obtenir un meilleur résultat, répondez honnêtement le plus possible puis demandez à votre épouse de répondre pour vous sur une autre feuille.

Additionnez alors les deux totaux et divisez par deux... pour avoir le pointage véritable.

LE TEST DES ÉPOUSES

	époux	*épouse*
1. Essayez-vous de rendre le foyer intéressant, attrayant, gai, un endroit de repos et de détente? Y mettez-vous autant d'attention et d'ardeur que vous le feriez pour un travail à l'extérieur et à votre goût?	0 1 2 3 4	0 1 2 3 4
2. Encouragez-vous votre mari à sortir avec ses amis même si cela vous oblige à rester seule à la maison?	0 1 2 3 4	0 1 2 3 4
3. Servez-vous des repas attrayants par leur variété et leur saveur?	0 1 2 3 4	0 1 2 3 4
4. Tenez-vous les finances de la maison d'une façon ordonnée?	0 1 2 3 4	0 1 2 3 4
5. Voyez-vous à conservez une apparence attrayante (sans exagération cependant) de façon à ce que votre mari soit fier de dire à tous que vous êtes son épouse?	0 1 2 3 4	0 1 2 3 4
6. Avez-vous bon caractère: joyeuse, pas plaignarde, ponctuelle, pas critiqueuse, n'insistant pas pour toujours gagner votre point ou avoir le dernier mot, ne faisant pas des disputes pour des bagatelles ou encore n'exigeant pas que votre mari soit obligé de régler les problèmes mineurs que vous pouvez régler vous-même?	0 1 2 3 4	0 1 2 3 4
7. Est-ce que vous savez toujours mettre en valeur la personnalité de votre mari, évitant de le comparer défavorablement avec des hommes qui ont mieux réussi que lui mais plutôt lui faisant sentir qu'il est pour vous le meilleur homme que vous ayiez rencontré?	0 1 2 3 4	0 1 2 3 4
8. Prenez-vous garde de ne pas laisser votre mère ou d'autres parents se mêler indûment des affaires de votre foyer tout en manifestant de la considération pour les parents de votre mari?	0 1 2 3 4	0 1 2 3 4
9. Prenez-vous un intérêt sympathique et intelligent à son travail ou à ses affaires, lui laissant la liberté nécessaire, faisant attention de ne pas lui donner de conseils ou de critiquer ses associés que quand il sollicite votre opinion, réalisant enfin qu'il doit souvent donner à son travail du temps que vous aimeriez mieux voir consacré à vous-même?	0 1 2 3 4	0 1 2 3 4
10. Vous intéressez-vous à ses amis et à ses détentes au point d'être une agréable partenaire pour ses temps de loisir?	0 1 2 3 4	0 1 2 3 4

Comment des époux peuvent devenir psychothérapeutes

Paul TOURNIER[1]

Les hommes se sentent toujours jugés par les apparences. Mais ces apparences d'aujourd'hui sont les conséquences lointaines d'un enchaînement de réactions qui remonte à des blessures premières. Les hommes sont tous, eux-mêmes, victimes autant que coupables. Ils peuvent aller chez un psychothérapeute. Ils ont confiance que celui-ci ne les jugera pas, mais qu'il cherchera sans préjugé à comprendre ce qui s'est passé dans leur vie, pourquoi ils sont devenus ce qu'ils sont.

Bien sûr, pour des malades proprement dits, il faut des psychothérapeutes. Leur travail est long et difficile parce que, justement, des réactions plus tragiques ont éveillé de fortes résistances contre toute prise de conscience profonde de soi. Mais jamais les psychothérapeutes, fussent-ils dix fois plus nombreux, ne viendront à bout de toutes les souffrances morales des hommes, pas plus que les pasteurs ou les prêtres ne peuvent y suffire. Alors il faut que nous devenions tous, en quelque mesure, psychothérapeutes les uns les autres.

Savoir écouter

L'essentiel de la psychothérapie, c'est justement d'écouter, d'écouter longuement et passionnément, d'aimer et de respecter, et de chercher à comprendre, à remonter des apparences aux causes cachées ou lointaines. C'est l'expérience quotidienne des psychologues. Un homme raconte sa vie, d'abord d'une manière hâtive, simplifiée, comme un

---

[1] Paul TOURNIER est psychothérapeute. Nous avons emprunté ce passage à l'un de ses écrits: *Pour se mieux comprendre entre époux,* aux éditions Labor et Fides (Genève). Les sous-titres sont de nous. N.d.l.r.

curriculum vitae; on ne comprend pas encore grand'chose à ce tableau trop schématique, mais il ne faut pas l'arrêter. C'est après avoir dit tout ce qui lui paraissait important que d'autres souvenirs plus chargés d'émotion remontent à son esprit. Ce sont souvent des incidents qui lui paraissent si minimes qu'il n'aurait pas pensé à les raconter sans y être encouragé par l'attention extrême avec laquelle il est écouté.

Alors, peu à peu, il en découvre lui-même la portée. Je peux le comprendre parce qu'il commence à se comprendre mieux lui-même. Il se rend compte de l'importance de ses toutes premières impressions d'enfant, de la façon dont il a pris conscience de lui-même et du monde, des relations qu'il avait avec ses parents surtout, avec chacun des deux parents, puis avec les frères et sœurs et les autres personnages qui sont entrés peu à peu dans son univers. La psychologie moderne nous a appris le rôle décisif que jouent les événements des premières années où se détermine pour sa vie entière l'attitude d'un être envers autrui. Beaucoup de ces événements sont oubliés. C'est à force d'en parler que surviennent des réminiscences ou des rêves qui les évoquent dans leur langage voilé.

Pour s'aider efficacement

Il est donc vain d'espérer comprendre sa femme ou son mari, sans écouter longuement, et avec un intérêt très vif, ses récits d'enfance et de jeunesse. Mais quelle aventure merveilleuse, prodigieuse, quand cette exploration, cette découverte de soi et de l'autre peut se faire entre époux! C'est alors qu'on réalise ce que tous les jeunes espèrent en se mariant: s'aider efficacement l'un à l'autre. Et ce n'est pas seulement une aide libératrice pour chacun, mais une qualité toute nouvelle d'intimité qui vient illuminer leur mariage, une construction d'un bonheur plus grand et plus fécond.

J'ai perdu mon père à l'âge de trois mois. C'est dire que je ne l'avais jamais pleuré, que je n'étais pas conscient de la frustration qui avait marqué ma vie. Je me rappelle le jour où, après un long entretien avec ma femme dans une atmosphère de recueillement devant Dieu, j'ai tout à coup éclaté en sanglots et déchargé ainsi une charge émotionnelle si longtemps refoulée. Je ne savais pas alors, et elle non plus, que ma femme avait joué ce jour-là le rôle d'un psychothérapeute qui devait m'ouvrir à moi-même une carrière de psychothérapeute.

Dans un échange total

Dans une telle aventure, chacun des deux époux évolue. Chacun dépasse les réflexes naturels propres à son type et à son sexe. C'est l'échange total. Chacun donne à l'autre ce qu'il a de plus précieux, et chacun donne à l'autre ce qui lui manque. Il ne s'agit plus d'un amour masculin ou d'un amour féminin, mais d'un amour largement humain, où s'intègre chaque aspect particulier de l'amour. C'est enfin ce sentiment d'unité qu'on n'atteint que lorsqu'on est sûr de ne plus rien se cacher.

Cela ne signifie pas que l'on n'aura plus rien à découvrir ni plus rien à se dire. Tout au contraire. Ce n'est pas un état achevé, mais plutôt un mouvement qui se développe sans cesse. A faire l'expérience de la richesse de la compréhension mutuelle, la passion de comprendre encore mieux grandit et rien n'aide à s'ouvrir davantage que de sentir chez le partenaire cette passion de nous comprendre. Les époux retournent ensemble sur les lieux de leur jeunesses respectives. Ils reçoivent ensemble tel arbre auquel la fillette venait parler chaque jour comme à un confident intime, tel monticule sur lequel le garçon construisait un monde de rêve qui préfigurait tout l'œuvre de sa vie.

Un reflet de la grâce de Dieu

Mais il n'y a pas que de beaux souvenirs; pas seulement des souffrances subies par le sort ou par la faute et l'incompréhension des autres. Il y a tout ce dont on a honte, tout ce qu'on voudrait effacer de son passé et dont on se sent responsable. Alors le dialogue conjugal prend un sens de confession. Cela ne saurait, bien entendu, remplacer la confession rituelle, au confessional pour un catholique, au culte public pour un protestant. Mais si c'est moins valable d'un côté, ça l'est davantage d'un autre. Car il est plus dur de dévoiler ses fautes à celui-là même dont on partage la vie, à l'amour et à l'estime duquel on tient par-dessus tout. Et puis, il peut y avoir réciprocité: souvent une courageuse confession de l'un des époux en provoque une de la part de l'autre. Et la joie immense qui jaillit alors est bien un reflet de l'immense grâce de Dieu que dispense l'Eglise.

Recensions

LES EDITIONS OUVRIERES

Politiques, Socialismes, Foi, MASSES OUVRIERES, numéro 289 (avril 1972), Les Editions ouvrières, 12 avenue Sœur-Rosalie, Paris (13e).

A l'heure où, au Québec, le mouvement ouvrier revigoré par le Front commun s'achemine vers le socialisme, il est éclairant ce numéro de la revue **Masses Ouvrières.** Pour les militants ouvriers, toute la vie ouvrière a une dimension politique et la lutte pour le socialisme se mène déjà au niveau des organisations ouvrières. A l'intérieur de ce combat pour le socialisme naissent des projets politiques précis. Tout cela n'est pas indifférent à l'Evangile. Le Christ vit au cœur de tout homme, au cœur du peuple, de ses recherches, de ses combats.

Dans une première approche de la réflexion, des militants ouvriers s'expriment. Malgré la différence de contexte politique, nous sommes frappés de voir combien l'ouvrier est le même que celui que nous connaissons chez nous. Même réactions dans l'entreprise, dans le quartier, à l'égard de l'école, même désir de participation, de promotion collective, même sentiment de faiblesse dans l'isolement.

Dans une deuxième approche, le dossier présente les projets des différentes organisations ouvrières françaises, avec leur visée et leurs stratégies. A mon avis, nous avons ici beaucoup à apprendre si nous voulons travailler efficacement à la recherche et à la mise en place d'un socialisme québécois.

La deuxième partie du dossier reprend les réactions des ouvriers chrétiens pour les pousser plus à fond par une réflexion à partir de l'Evangile: "Aperçus sur Evangile et Politique d'après le Nouveau Testament". L'article le plus neuf nous apparaît être celui de Pierre Eyt: "Oui à la politique". L'auteur met en regard un certain nombre de données souvent disjointes, permettant de mieux fonder du point de vue de la foi, une action et une réflexion politiques.

L'intérêt de ces réflexions chrétiennes sur la politique et les socialismes apparaît évident pour l'avancée du Mouvement ouvrier tout comme pour l'évangélisation des travailleurs. Nous recommandons chaleureusement la lecture de ce dossier.

Paul-Emile Charland

ECHANGES

Quelle école pour quels jeunes? Revue ECHANGES, no 105, avril 1972. Adresse: 72, rue de Sèvres, Paris (7e).

Le mouvement de contestation de l'institution scolaire nous atteint profondément au Québec. Entre contestation et refus, cependant, il y a de la marge. C'est dans cette marge qu'il importe de situer non seulement la réflexion mais l'action tant des adultes que des jeunes, face à la nécessité de changer l'école. Avant de crier au scandale devant les contradicteurs, les révoltés, n'est-il pas nécessaire de s'interroger sur la situation de l'école vis-à-vis de la société, sur le pourquoi de cette désaffection vis-à-vis de l'enseignement traditionnel?

Car il ne s'agit plus seulement de méthodes à rénover. "Si l'école est le lieu où l'ordre social et culturel en vigueur se justifie et s'enseigne", il n'est pas étonnant qu'elle subisse plus que d'autres institutions l'ébranlement d'une civilisation en pleine mutation.

Dans ce dossier sur l'école de demain, un article de Gérard Marier décrit l'état d'esprit des écoles du Québec après la planification scolaire: "La sagesse a quitté l'école". Dans cette recherche se trouve la source d'un espoir. Il s'agit de discerner dans la colère juvénile qui brise les règlements archaïques et s'attaque à ce qui symbolise le monde fermé de la société de consommation, le désir de sortir du tunnel pour retrouver la vie, et plus encore le sens de cette vie.

L'avortement, attentat à la vie? Revue ECHANGES, no 104, janvier 1972.

Pendant qu'au Canada, comme dans maints autres pays, la législation sur l'avortement est en question, un dossier comme celui-ci vient aider à équilibrer le jugement. L'avortement est-il toujours un attentat à la vie? L'opinion publique est divisée.

L'éditorialiste souligne le but éducatif de cette étude: "C'est parce que nous croyons à la vie, mais pas à n'importe quelle vie, ni à la vie au prix de n'importe quoi que nous avons réuni les articles qui suivent." Un certain nombre de préjugés et de réactions instinctives ont à être revus à la lumière de la raison et de la foi chrétienne.

Nous avons recueilli les réactions très favorables de plusieurs personnes à la lecture de ce dossier. Ses jugements pondérés, les perspectives nouvelles qu'il ouvre à la réflexion nous invitent à le recommander fortement à ceux qui ont à prendre position sur cette question brûlante.

LUMEN VITÆ

Journal de l'amitié, Egide Broeckhoven, collection "Tradition et Renouveau", no 7, 1972, 162 pages. Foyer Notre-Dame, 186, rue Washington, 1050 Bruxelles.

L'auteur est connu comme le prêtre-ouvrier dont la mort violente et tragique survenue le 28 décembre 1967 a frappé l'opinion. Mais peu de

personnes savent que ce travail et cette mort à l'usine ne sont que l'aboutissement d'une recherche passionnée de Dieu.

Ce livre, journal des dix dernières années, veut nous faire partager l'expérience spirituelle de ce prêtre tué à 34 ans dont la "vocation n'avait d'autre but que d'apprendre aux hommes les profondeurs mystiques de l'amitié". Ce n'est pas un ouvrage pour jeunes adolescents. Il s'adresse à ceux et à celles qui dans les rencontres humaines ont commencé à faire l'expérience d'une Présence signifiante de l'Amour.

FLEURUS — NOVALIS

La quête du sens, par Claude Michel, collection "Communauté humaine", 1972, 192 pages.

L'auteur raconte comment la vie communautaire lui a permis de vivre dans la société et d'agir sur elle au moyen de la non-violence. Il est entré dans la communauté de l'Arche, s'est exercé à la maîtrise de soi, à la vie intérieure, puis, avec ses compagnons, il s'est livré corps et âme pendant de nombreuses années à toutes les formes de manifestations et d'actions non-violentes. En suivant cet itinéraire spirituel, le lecteur comprendra que foi et politique ne s'opposent pas pour ce communautaire non-violent. Vivre l'Evangile aujourd'hui, ne serait-ce pas faire se rencontrer conversion et révolution, le silence intérieur et l'engagement politique, la présence de Dieu et la lutte pour la libération de l'homme ?

Laboratoire DU-VAR Inc.

Manufacturier de cosmétiques et de parfumerie

NOUVELLE ADRESSE

1004 PORT-ROYAL EST MONTRÉAL 358 Tél.: 388-8602

Casavant Frères
LIMITÉE

St-Hyacinthe, Qué.

Facteur d'orgues et d'ameublements spécialisés

Cette maison fondée en 1880 est aujourd'hui l'une des plus importante au monde, dans ce genre d'industrie.

Hommages

RIMOUSKI TRANSPORT — Votre Service Preferé

Rimouski, Qué. Tél.: 723-1212

F.-X. DROLET INC.

Atelier de mécanique et fonderie

Spécialité: ascenseurs

QUÉBEC, 245, rue Du Pont Tél.: 522-5262

MONTRÉAL, 2111, boul. Henri-Bourassa est Tél.: 389-2258

Produits Shell Oil Company Produits General Tire & Rubber Company

La Compagnie distributrice du Saint-Laurent Ltée

Entrepôt, Bureau, RIMOUSKI-EST Tél.: 723-7273

BUREAU CHEF — HEAD OFFICE: 625, LAFONTAINE — RIVIERE DU LOUP

TRANSPORT D'ANJOU INC.

MONTREAL — QUEBEC — ST JEAN PORT JOLI — ST PACAL — RIVIERE-DU-LOUP
EDMUNSTON — ST. JOHN — MONCTON, N.B.

TOUT EN PHOTO ET CINÉ — Attention spéciale aux commandes postales.

L. R. VIALA INC.

Ventes — Locations — RÉPARATIONS

1280 EST, DE MAISONNEUVE, — MONTRÉAL 133 — Tél.: 526-2535

380, boul. Sir Wilfrid Laurier
St-Lambert, Qué. Tél.: 671-7224

henderson
Furniture Limited

FABRICANTS
DE CHAISES EN BOIS
POUR BUREAUX
ÉCOLES, INSTITUTIONS
HÔTELS, ETC.

LE SALON DE BEAUTÉ POUR L'AUTO

G. LEBEAU Ltée

5940, rue Papineau
Montréal, Tél.: 273-8861

400 St-Vallier, Est
Québec, Tél.: 522-6816

1690, boul. Labelle
Chomedey, Tél.: 688-2751

6270, Upper Lachine
Montréal, Tél.: 489-8221

405 ouest, Curé Poirier
Jacques-Cartier, Tél.: 677-9136

Toits — Housses — Nettoyage intérieur — Rembourrage — Vitres

OVERNITE EXPRESS LIMITED

Ottawa — Hull: 777-4301

Montréal — Toronto — Hamilton — Hawkesbury — Buckingham
— St-Jérôme — Maniwaki — Shawville — Pembroke
"LARGE OR SMALL WE HAUL IT ALL"

Jamais les psychothérapeutes, fussent-ils dix fois plus nombreux, ne viendront à bout de toutes les souffrances morales des hommes, pas plus que les pasteurs ou les prêtres ne peuvent y suffire.

Alors il faut que nous devenions tous, en quelque mesure, psychothérapeutes les uns des autres.

Paul Tournier